



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)

« Espaces, Culture et Développement »

**Laboratoire d'analyse et de Recherche : Religions, Espaces et Développement
(LARRED)**

OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

MEMOIRE DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

Sujet

**LES FORMES LOCALES DE LA MOBILISATION DE L'EPARGNE ET DU
CREDIT : DESCRIPTION D'UN GROUPE DE TONTINE A ABOMEY-CALAVI.**

Réalisé par :

**ROB-ROH Allah-Asra
Zacharia**

Sous la direction de :

Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI

Maître de Conférences/CAMES

Soutenu le 21/12/2015

Jury :

Président du jury : Prof. Albert NOUHOUAY

Rapporteur : Pr. Dr. Dodji AMOUZOUVI

Examineur : Dr. Joseph SAHGUI

Mention : Très Bien (16/20)

Année Académique : 2015-2016

SOMMAIRE

| Titres | Pages |
|--|--------------|
| Dédicace..... | 2 |
| Remerciements..... | 3 |
| Liste de sigles et abréviations..... | 4 |
| Liste des tableaux, photos, figures et encadrés..... | 5 |
| Résumé..... | 6 |
| Abstract..... | 6 |
| 1ère Partie : Cadre théorique et méthodologique de l'étude..... | 12 |
| Chapitre I : Cadre théorique de l'étude | 13 |
| Chapitre II : Démarche méthodologique..... | 28 |
| 2ème Partie : Le phénomène de tontine: un instrument de solidarité mais aussi de distinction..... | 29 |
| Chapitre III : Forme originale d'organisation économique et sociale..... | 37 |
| Chapitre IV: Les différents acteurs à chaque niveau ainsi que leurs rôles, logiques, leurs motivations et leurs stratégies | 45 |
| Conclusion | 52 |
| Références Bibliographiques..... | 54 |
| Références Webographiques..... | 56 |
| Annexe..... | 57 |
| Table des Matières | 71 |

DEDICACE

A vous

ROB-ROH Madjilom Jonathan & MONELMBAYE Madjouroum Anne

REMERCIEMENTS

Même si la production d'un mémoire du diplôme d'étude approfondie est d'abord et avant tout un travail de solitude, elle ne saurait se concevoir et se réaliser sans un environnement socio-éducatif favorable, et pour cela je voudrais dire merci :

- A mon directeur de mémoire le **Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI**, pour sa patience, l'aide précieuse apportée au plan de l'encadrement et les conseils constants et bienveillants prodigués durant cette longue phase de gestation à nous "Mémorants" certes plein de bonnes intentions et de bonnes idées, mais combien faible dans le respect des ententes et des échéanciers.
- A monsieur le professeur **Albert TINGBE-AZALOU**, qui sans son aide précieuse je ne serais pas aujourd'hui à cette phase de mon parcours universitaire.
- A tout le corps professoral de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH.
- A toute la promotion du DEA 2013-2014.
- Au LARRED et tous ceux qui se sacrifient chaque jour pour son rayonnement
- Aux parents et amis qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce mémoire,

trouver dans ce document le fruit de vos conseils, prières, soutiens de tout ordre et aussi l'expression de ma très profonde gratitude.

SIGLES ET ABREVIATIONS

IMF : Institution du micro finances

INSAE : Institut National de la Statistique Appliquée et de l'Economie

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SFD : Systèmes de Financement Décentralisé

UAC : Université d'Abomey-Calavi

LISTE DES TABLEAUX, PHOTOS, FIGURES, ET ENCADRES.

Liste Des Tableaux

| Titres | Pages |
|--|-------|
| Tableau I: <i>Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies</i> | 22 |
| Tableau II : <i>Présentation des acteurs selon les critères de choix</i> | 25 |
| Tableau III : <i>Répartition statistique des enquêtés</i> | 26 |
| Tableau IV : <i>Répartition statistique des enquêtés selon les activités</i> | 27 |
| Tableau V: <i>Durée de la recherche</i> | 28 |

Liste Des Photos

| Titres | Pages |
|--|-------|
| Photo 1 : <i>Carte de versement journalier</i> | 39 |
| Photo2 : <i>Livret de versement Annuel</i> | 39 |

Liste De Figures

| Titres | Pages |
|---|-------|
| Figure1 : <i>Différents acteurs selon leurs activités</i> | 35 |
| Figure2 : <i>Position des acteurs autours de la tontine</i> | 44 |
| Figures2 : <i>Carte de la commune d'Abomey-Calavi</i> | 21 |

Liste Des Encadres

| Titres | Pages |
|--|-------|
| Encadré1 : <i>Respect de l'échéance</i> | 45 |
| Encadré 2 : <i>Considérations de la dîme comme l'équivalence de la tontine</i> | 45 |
| Encadré 3 : <i>Comparaison des bénéfices d'intérêt</i> | 51 |

RESUME

Les groupes de tontines sont des mouvements socio-économiques créés et structurés pour l'entraide, la mobilisation de l'épargne et du crédit. Ils mobilisent d'important moyen financier et un nombre de plus en plus grand d'adhérents. La présente recherche s'intéresse aux morphèmes sociaux qui structurent la naissance et l'émergence de ces groupes. L'objectif poursuivi est de parvenir à une explication socio-anthropologique des logiques qui sous-tendent ces morphèmes. Pour y parvenir, un échantillon de 75 acteurs constitué de promoteurs, d'adhérents, de responsables des IMF, et de religieux. Quelques entretiens enregistrés, transcrites puis analysés ; de plus, des entretiens à base de guide d'entretien, un questionnaire et une recherche documentaire ont appuyé la collecte des données. Nombreux sont les problèmes qui freinent l'adhésion aux mécanismes dits formels de la mobilisation et d'épargne du crédit. Au nombre de ces obstacles on note : le difficile accès aux IMF dû aux procédures administratives, les contraintes éprouvées lors des emprunts du crédit, le taux d'intérêt des crédits octroyés allant croissant. Les résultats indiquent qu'il s'agit d'un phénomène qui trouve son fondement dans la faille d'un système économique suite à son inadéquation.

Mots Clés : tontine, mobilisation, épargne, Abomey-Calavi

ABSTRACT

Tontines groups are socio-economic movements and structured to create mutual aid, savings mobilization and credit. They mobilize significant financial means and a number of more and more adherents. This research focuses on the social morpheme that structures the birth and emergence of these groups. The aim is to achieve a socio-anthropological explanation of the logic behind these morphemes. To achieve this sample of 75 players consisting of promoters members managers of MFIs and religious. Some glimpses recorded, transcribed and analyzed; Moreover, the interview guide based interviews, questionnaire and documentary research supported the data collection. There are many problems that hinder adherence to formal mechanisms called mobilization and credit savings. Among these obstacles we note: difficult access to MFIs due to administrative procedures, constraints experienced during the credit loans, the interest rate of loans granted growing up. The results indicate that it is a phenomenon that is rooted in the fault of an economic system following its inadequacy.

Key words: tontine, mobilization, savings, Abomey-Calavi

INTRODUCTION

La plupart des réflexions relative au développement de l'Afrique est centré sur la réduction ou l'élimination de l'extrême pauvreté. Ainsi, dans toute l'Afrique, les ménages démunis conservent leurs biens au niveau des organes financiers traditionnels comme les tontines et les mutuelles ou sous forme de bijoux, de troupeaux et/ou de stocks de produits agricoles ; et ce, pour relever leur niveau de vie. Le Bénin, pays en voie de développement qui a connu des crises économiques, financières et sociales de grandes envergures dans les années 1980 comme la plupart du reste des pays africains. Il est donc admis que les hommes et les femmes ne tirent pas les mêmes avantages de l'environnement économique, social, et politique au niveau local puis national. Notons donc que le pays a opté pour une décentralisation des plans de développement avec une promotion des initiatives à la base; ce qui permet une insertion des populations dans le processus de développement économique et social. Pour Tingbé-Azalou (2010), « *le Bénin a une longue tradition de politiques et programmes de lutte contre la pauvreté. Des mesures politiques explicites en la matière ont été prises dès le début des années 1990, bien que le problème de la pauvreté ait figuré au programme politique bien avant sous différentes dénominations* ». Donc pour parvenir à lutter efficacement contre la pauvreté, il est nécessaire qu'une bonne politique et une bonne croissance économique qui sont des paramètres du développement existe. De ce fait, plusieurs mécanismes et institutions d'octroi et de financement tant social qu'économique que sont les institutions de micro financement (IMF) et qui sont des instruments de déblocage des situations d'extrême pauvreté naissent et fonctionnent comme des intermédiaires financiers à part entière. La plupart ont encore pour seule fonction de distribuer des crédits, mais la mobilisation de l'épargne reste l'aspect délaissé du micro financement. Cependant l'accélération donc de cette croissance économique est la grande priorité des responsables politiques au Benin, d'où la présence de ces institutions des micros finances et microcrédits pour y parvenir. Or la micro finance, a été précédée dans différentes parties du monde et au Benin en particulier par des pratiques très anciennes, telles que l'usure et surtout le phénomène de tontine. Ces deux pratiques très anciennes continuent de coexister malgré la mise en place croissante des institutions de micro finance formelles. Même si initialement destinées à appuyer le financement du

développement à la base dans le milieu rural, les structures de micro finance et microcrédits vont gagner les villes très tôt à la faveur d'une grande adhésion de la population. La mobilisation de l'épargne en Afrique, et plus généralement dans les pays en voie de développement, est à l'ordre du jour depuis plusieurs décennies. Il est maintenant acquis que l'épargne domestique à travers les mouvements ou groupes de tontines et usures constitue un ressort essentiel de tout processus de développement à la base. Ces tontines auxquelles on s'intéresse depuis peu de temps ne sont pas un phénomène nouveau. Elles existent au contraire depuis toujours car elles plongent leurs racines dans l'histoire lointaine des peuples concernés. Partout dans ce monde et autrefois, les paysans avaient l'habitude de travailler ensemble dans le champ de chacun à tour de rôle, ou de réparer ensemble le toit des maisons, l'une après l'autre, après la tempête. Ils constituaient de cette façon une tontine de travail qui pouvait servir aussi à creuser les tombes, une tontine en nature pour acheter des tuiles ou organiser une fête. Puis, quand la monnaie a commencé à se répandre, ils ont organisé une tontine en monnaie pour faire face aux dépenses des funérailles ou pour constituer une dot. Bien des appellations locales de ces tontines témoignent aujourd'hui encore de cette origine lointaine. Les tontines africaines sont toutes fondées sur les mêmes fondements (connaissance, confiance, sérieux) mais leurs formes sont innombrables, pour ne pas dire infinies. Or toutes ces initiatives et pratiques ont pour seul objectif le développement. Il est donc important de savoir aussi que la question du développement est difficile à appréhender selon les disciplines et spécialités. Pour les économistes par exemple le développement est assimilé au concept de croissance économique, qui lui aussi à son tour est difficile à cerner. Ces derniers s'interrogent encore aujourd'hui sur ce qu'ils savent de la croissance et sur la meilleure manière de définir une bonne politique économique en l'absence de modèle fiable. Mais il n'en demeure pas moins qu'en réalité, l'épargne est profondément ancrée dans la culture béninoise, il revêt des formes diverses, financières et non financières, formelles et informelles, mais dans un seul but qui est de combattre la pauvreté. Une situation de manque ou d'insuffisance de ressources nécessaires à la survie, la pauvreté aussi sévit de manières diverses c'est ce qui va conduire Tevoedjre (1998), à dire que la pauvreté « *c'est la famine qui tue, les maladies tropicales, le chômage permanent, la mendicité, l'inculture, la cabane exigüe*

où s'entremêlent bêtes et gens ». Mais pour parvenir à gérer cela, au plan national il y a eu plusieurs textes et lois règlementant l'environnement socio-économique parmi lesquelles la loi de Mars 2012 sur les micros finances et microcrédits au Bénin ; au plan international, la communauté internationale, aussi à travers la Déclaration du Millénaire, a fait de la pauvreté l'élément central des politiques des pays adoptant le processus du développement. Ces derniers s'activent à atteindre l'objectif numéro 1 qui est celui de « *réduire l'extrême pauvreté et la faim d'ici fin 2015* ». En termes d'égalité des droits humains, les conditions féminines ont eu une pincée d'évolution à maints égards. Cette évolution a eu comme fondement primordial la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (10 octobre 1948), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (01 juin 1981), la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (18 décembre 1979) et la Déclaration du Millénaire en 2000. Ces instruments ont mis en exergue l'importance de la participation effective de la femme au développement. Les responsabilités et rôles selon les sexes impliquent une différenciation au niveau des besoins et intérêts individuels ou de groupes. Notre travail est subdivisé en deux parties. La première prend en compte les aspects théorique et méthodologique qui ont structuré la recherche, et la seconde partie présente une analyse socio-anthropologique sur les mouvements traditionnels de la mobilisation de l'épargne et du crédit dans le système socio-économique des couches vulnérables de la commune d'Abomey-calavi en présentant le profil et catégories des acteurs en présence dans lesdites structures.

1ère PARTIE :

**La mobilisation de l'épargne et du
crédit: un champ d'étude pour la socio-
anthropologie des organisations.**

CHAPITRE I- CADRE THEORIQUE

I-1 : PROBLEMATIQUE

I-1.1. Problème central

La demande par les personnes les plus démunies que leur soit facilité l'accès aux IMF s'accroît en même temps que les procédures administratives et le taux d'intérêt des crédits octroyés augmente. Cette situation explique le fait que les contraintes éprouvées lors des emprunts du crédit dans les institutions bancaires formelles au Bénin aident à la pérennisation des pratiques socio-économique classique (tontine) de la mobilisation d'épargne et de crédit. Aussi la situation salariale étant précaire et instable et n'ayant pas la capacité de dégager une partie de leur revenu pour le consacrer à l'épargne dite formelle, ils sont involontairement obligés de se fier aux groupes pour se livrer aux activités de l'épargne « informel » appelé tontine. Dès lors, on comprend que les acteurs sociaux se regroupent en associations dont la vocation est autant sociale que financière et dont la logique échapperait totalement à l'observateur. Des récents travaux de chercheurs isolés ont mis à jour l'importance de ces pratiques et fait comprendre que l'épargne africaine était essentiellement informelle elle passe par les tontines, usures et autres. Ces pratiques permettent de financer l'économie informelle dans laquelle la production et le commerce sont le fait de petites entreprises non recensées dont les activités ne sont pas enregistrées dans des comptes normalisés ni saisies dans les comptes nationaux. Souvent il s'agit simplement de familles, voire d'acteurs sociaux isolés qui peuvent exercer leur activité que d'une façon momentanée ou irrégulière. Certes dans la majeure partie du monde, les ménages pauvres épargnent sous des formes et à des fins diverses, l'expérience montre que dans tous les pays, qu'elles soient informelles, formelles, reconnues, éphémères, souples, de grande ou petite taille, les organisations traditionnelles locales sont à la fois le lieu d'expression des intérêts de paysans et un moyen d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent. Si les organisations paysannes et rurales intéressent un nombre croissant d'acteurs, c'est qu'ils sont amenés à jouer un rôle de plus en plus important dans le développement rural ou péri-urbain de ces pays. Par ce que la pauvreté, qui est un facteur d'un léger retard dans le processus de développement sévit de manière régulière dans ces zones. Sachs-Jeffrey (2005) affirme que : « la plus

grande tragédie de notre temps tient à ce qu'environ le sixième de l'humanité n'a même pas accès à l'échelle du développement, les plus pauvres d'entre les pauvres sont nombreux à être pris dans le piège de la pauvreté et ne peuvent pas échapper par eux même à une misère matérielle extrême. Ils sont piégés par la maladie, l'isolement physique, le stress climatique, la dégradation du milieu environnant et la misère absolue proprement dite [.....].les démunies du monde sont informés de l'échelle du développement : les images de la prospérité qui leur viennent de la moitié de la terre les torturent. Mais ils sont dans l'incapacité de mettre le pied sur la première marche de l'échelle et dès lors, de commencer même l'ascension qui les ferait sortir de la pauvreté. ». Sachant aussi que la question d'accès au crédit pénalise les paysans et les habitants pauvres des campagnes, des zones péri-urbaines. Or ces acteurs ont besoin de crédit pour investir dans leurs exploitations agricoles et leurs petites entreprises, pour lisser leur consommation et pour se prémunir contre les dangers climatiques et les secousses économiques. Et pour ce qui concerne cette catégorie d'individus, ils passent par l'épargne dans les tontines comme tout autre pour pouvoir s'organiser dans le domaine économique. Ceci étant, l'épargne est un moyen de compenser l'irrégularité des revenus. Tous les individus épargnent entre autres, pour s'assurer contre la maladie, l'invalidité ou d'autres événements imprévus, à titre de placement, pour satisfaire à des obligations sociales ou religieuses, ou pour leur consommation future et à ce propos, Smith (1976) disait en ces termes «...Le principe qui nous porte à épargner, c'est le désir d'améliorer notre sort ; désir qui est en général calme et sans passion, mais qui naît avec nous et ne nous quitte qu'au tombeau ». Les ménages pauvres épargnent, en espèces ou en nature (bétail, or, céréale, terres, matières premières, etc.), et leur action est façonnée dans le cadre de tontines ou associations d'épargne et de crédit financières ou non, car leur accès à des mécanismes de mobilisation et de dépôt mieux adaptés est limité. En Afrique, ces tontines jouent un rôle très important dans la mobilisation de l'épargne locale au point même de voler la vedette aux banques. Selon Hacheu (2004) : « A la faveur de la restructuration du système financier africain au cours des années 1990 le développement et la modernisation des pratiques tontinières a été d'autant plus rapide que les institutions financières classiques n'ont pas réussi à attirer l'épargne populaire et moins encore à utiliser au mieux les dépôts recueillis pour financer le

développement de ces économies ». Vue ces aspects de la question, comment peut-on parvenir au développement, et surtout au développement durable dans ces conditions très problématique de la mobilisation de l'épargne et de crédit sous sa forme classique ? Or l'accès aux services financiers tels que l'épargne dit « formelle », le crédit, les transactions et l'assurance aident à construire des individus actifs et à réduire leur vulnérabilité en normalisant leur consommation et en amoindrissant les éventuels risques qu'ils en sont de potentielles victimes. Avec l'allure de ce secteur favorisé par les acteurs eux-mêmes, les mécanismes de gestion et le développement dont ils sont bénéficiaires, Comment parvenir à attirer l'épargne classique des plus démunis dans le Secteur bancaire formelle national en vue d'accroître les possibilités d'investissement? Entre temps, les bénéficiaires de tontine se font diverses représentations qui les maintiennent dans ce groupe d'entraide et de recours, et donc vue son caractère flexible et la solidarité dont font montre ses membres, cette activité facilite l'émancipation et la disponibilité d'une activité génératrice de revenu. La recherche des différentes valeurs de solidarité, de convivialité et d'acceptation constitue ainsi une ultime force culturelle considérable chez les adhérents. C'est ce qui, selon Dromain, (1990), explique «l'importance qu'attachent les participants aux relations sociales à côté des motivations purement financières». Mais, son mode de fonctionnement sociale voire économique demande de la régularité et de l'effectivité par rapport aux couches les plus démunies pour un développement acceptable, alors cet aspect de chose pourra-t-il vraiment permettre au Bénin de connaître une autre face du développement dans sa dimension économique et humaine ? De manière plus précise, en considérant notre milieu d'étude, comment peut-on à partir de ces groupes flexibles mais « informels » de tontines parvenir à réduire la pauvreté des générations actuelles et futures? Face à cet état de chose, nous allons explorer quelques pistes de recherche formulées sous forme d'hypothèses, et leur vérification sur le terrain s'opèrera à travers les différents objectifs poursuivis.

1.1.1- Hypothèses de recherche

Les hypothèses qui soutiennent ce travail sont les suivantes :

- 1- Le souci de bénéficier d'une solidarité tant économique que sociale motive les individus à préférer les groupes de tontine et d'épargne du crédit.
- 2- Le caractère pratique et flexible des organisations locales favorise l'adhésion massive des individus aux groupes de tontine.

1.1.2.- Objectifs de la recherche.

Notre travail a un objectif général autour duquel se greffent quelques objectifs spécifiques.

1.1.3.- Objectif général.

Il s'agit d'étudier l'impact de l'épargne des couches vulnérables de la commune d'Abomey-Calavi et l'implication des groupes de tontine dans l'amélioration de leur condition de vie.

1.1.4.- Objectifs spécifiques

De manière spécifique, nous voudrions préciser :

- 1- Répertorier et catégoriser quelques formes locales classiques de mobilisation d'épargne à Abomey-Calavi
- 2- Identifier les différents acteurs à chaque niveau ainsi que leurs rôles, logiques, leurs motivations et leurs stratégies

1.2- Définition des concepts et Nature de l'étude

2.1.1- Définition des concepts

Pour mieux faciliter la compréhension du sujet et permettre d'avoir une vision claire et précise de la nature de ce travail, il s'agit ici pour nous de définir de façon opératoire les concepts majeurs autour desquels gravite l'essentiel du mémoire. Ces concepts sont: la pauvreté, l'épargne, mobilisation, le développement, et la micro finance.

L'épargne est considérée comme épargne toute partie du produit de l'activité d'un individu qui ne fait pas objet d'une consommation immédiate mais est conservée aux fins de consommation ou d'investissement différées. Pour Pradel (1959), Il est seulement le résultat d'un « *retranchement à une consommation possible* ». A ce titre, épargner ne relèverait d'aucune décision « rationnelle » mais seulement d'un choix d'arbitrage dans le temps entre « préférer consommer dans le présent » et « choisir de reporter sa consommation dans le futur ». Or, si l'acte de consommation consiste en soi en une finalité pour répondre à un besoin, il n'en va pas de même pour l'acte d'épargne qui fait de l'argent un instrument de décision économique et, pas seulement une finalité en soi. Porteous (2007) définit l'épargne comme « une réserve de valeur où l'intention de l'individu est d'accumuler des fonds ». Elle permet « de constituer un stock sécuritaire de liquidités, permanent, saisonnier ou temporaire, pour utilisation ultérieure » Nteziyaremye et al. (1996). C'est aussi « [...] la première source de mobilisation des ressources financières locales » Vincent (2008).

La pauvreté quant à elle, est un phénomène multidimensionnel et dont la mesure est complexe, elle peut être définie aujourd'hui comme un état de privatisation à long terme du bien être jugé inadéquat pour vivre décemment. Elle est donc synonyme de carence sur une longue durée et ne fait généralement pas référence aux personnes en difficultés temporaires. La pauvreté est « l'état où se trouve toute personne qui, d'une part, dispose d'un revenu très faible par rapport aux restes de la population et qui, d'autre part reste privé d'un véritable accès aux services sociaux de base nécessaire pour vivre. (Santé, logement, éducation) » (UNESCO, 1997). Et c'est donc fort de cela que vont naître les micros finances qui elles peuvent être étymologiquement définie comme suit : micro signifie petit et finance signifie aide ou argent. La micro finance peut donc s'entendre

comme une petite aide accordée aux personnes qui sont dans les besoins. La micro finance est l'activité exercée par les Institutions de Micro Finance (IMF) ou Systèmes de Financement Décentralisé (SFD). Celles-ci représentent un sous-groupe particulier d'institutions financières comprenant les institutions d'épargne créées par ou pour la population à la base dans le but d'assurer leur autopromotion économique et social, avec le soutien des pouvoirs publics et des partenaires au développement.

La mobilisation, étymologiquement vient du latin mobilis, qui signifie mobile, ce qui veut dire ce qu'on peut déplacer, qui peut se mouvoir facilement. La mobilisation est l'action de mobiliser, de mettre en œuvre, d'être motivé, d'être prêt à agir. Au sens figuré, la mobilisation est le fait de faire appel à toutes les forces physiques ou intellectuelles d'une personne ou d'un groupe pour faire face à une situation difficile. Pour une communauté ou un groupe d'individus, la mobilisation est un appel à l'action concertée de ses membres, en rassemblant et dynamisant les énergies, afin de réaliser un objectif ou un projet commun. Exemples : la mobilisation des militants, la mobilisation syndicale. Dans le domaine financier, la mobilisation est la transformation d'un bien considéré comme immeuble (effet financier, effet de commerce) en un bien meuble (liquidités) afin de retrouver la disponibilité de ses ressources ou d'effectuer de nouveaux placements.

La Tontine : Le terme «*tontine*», dans son emploi africain, désigne un groupe de personnes (hommes ou femmes) liées par des liens de famille, d'amitié, de voisinage ou socioprofessionnel qui versent dans un fonds commun, sur la base de confiance mutuelle, et à intervalles réguliers (journalier, hebdomadaire, mensuel), des montants fixes pour constituer une encaisse commune remise tour à tour à chaque membre. C'est donc un moyen d'épargner ensemble pour bénéficier ensuite d'une partie de cette épargne. Seumo (2007) définit les tontines comme étant «des associations qui se créent sur la base d'un objectif social commun, d'un clan ou d'un patronyme, à des fins religieuses ou éducatives, commerciales ou professionnelles et dont la vocation initiale est d'assister les membres face à des difficultés de la vie quotidiennes. Ils fonctionnent comme des associations régionales d'assistance aux membres».

1.2.1 Nature de l'étude

La présente étude revêt un double caractère, qualitatif et quantitatif. Ceci est en relation avec la nature des données collectées d'une part et d'autre part, les exigences liées au traitement de ces données. La phase empirique est particulièrement descriptive. Les faits rapportés sont dépourvus de toute analyse de la part des répondants. Une seconde phase de collecte a consisté à solliciter le regard analytique des répondants au sujet des premières synthèses issues de la première phase de collecte. Les répondants ont donc pris une part active dans la traduction des faits et dans l'élaboration des premières collections critiques. A l'image des nouvelles perspectives en recherche socio-anthropologique, l'orientation de la recherche est centrée et produite à partir des cibles de la recherche. Les entretiens visent à rendre disponible des données pour décrire et comprendre les déterminants sociaux liés au phénomène de tontine existant. Aussi, des échanges permanents sont faits avec les tontiniers et tontinières afin d'approfondir d'une part la notion de l'épargne classique et d'autres part avoir une idée sur leur compréhension de la notion d'indépendance économique. Elle, qui à notre entendement constitue une base de l'émancipation sociale des pratiquants de la tontine. C'est donc, entre autres, une enquête d'opinion qui a servi de support à la réalisation des outils. Quant à la partie documentaire, elle présente une littérature sur les contextes historiques et sociaux liés à l'émergence des phénomènes de tontine. Toute cette gamme d'informations renseigne sur les aspects qualitatifs pour l'analyse de contenu réalisée à la suite de la collecte des opinions des enquêtés. Toutefois, quelques données quantitatives furent enregistrées pour faciliter la triangulation et l'appréciation des informations qualitatives. La deuxième partie qui s'ouvre à l'étude des acquis de la première phase, est comparative et analytique.

I-2.3 Justification du sujet

I-2.3.1 : Raisons subjectives

Dans son sens le plus large, l'épargne désigne tout comportement qui inclut un sacrifice dans l'espoir d'obtenir un meilleur rendement futur. Elle est définie par les économistes comme la partie non consommée du revenu. Keynes (1959), affirme que celle qui ne se détruit pas immédiatement. Ainsi, les économistes considèrent que les facteurs

explicatifs du comportement d'épargne des ménages sont essentiellement liés au taux d'intérêt (pour les néoclassique) et au revenu (pour les partisans de Keynes). Ce qui revient à dire que, seuls les ménages à revenu élevé peuvent épargner. Par contre, les ménages à bas revenu c'est-à-dire les ménages dont la situation de leur revenu n'est pas élevée ne peuvent donc pas épargner. Cette assertion économique réduit la conception multidimensionnelle de la notion de l'épargne des ménages parce qu'elle met en veilleuse les déterminants socioculturels de l'épargne. Autrement dit, l'approche économique relègue au second plan les dimensions psychologiques et sociologiques de l'épargne dont l'importance dans la décision des ménages, dans l'acte d'épargner, est attestée par de nombreuses études Beverly et Sherraden (1999). Ainsi, Sindzingere (2005), affirme que « la sociologie appréhende l'épargne comme un phénomène social fondé sur des croyances qui structurent les relations sociales et orientent l'action d'épargne des ménages » Par exemple, le fait qu'un ménage achète une maison ou une voiture, cela est certes considéré comme un acte de consommation ou d'investissement du point de vue économique. Cependant, dans une orientation sociologique, ces dépenses peuvent être prises comme des actes d'épargne parce qu'elles reproduisent une logique légitime d'acquisition de statut, d'identité ou de prestige social. En effet le milieu social, les croyances et les pratiques culturelles et même religieuses influencent les ménages quant à la décision et l'utilisation de leur épargne salariale est précaire et instable n'ont pas la capacité de dégager une partie de leur revenu pour le consacrer à l'épargne.

I-2.3.2 Raisons objectives

Les raisons objectives prennent sens avec les résultats et pistes de recherche sorties de la lecture des travaux produits par les économistes, socio-anthropologues et pleins d'autres chercheurs, la connaissance sur la coexistence des pratiques très anciennes que sont les tontines et les IMF. Partant du fondement que les différents travaux ayant abordé le phénomène, ne l'ont pas saisi en termes d'existence du progressisme dans le système social et économique, la recherche se veut, d'asseoir une base d'analyse socio-anthropologique du phénomène, en vue de permettre une nouvelle lecture des déterminants sociaux liés à la naissance et l'émergence de ces mouvements et groupes socioéconomiques.

2.3.3 - Délimitation thématique

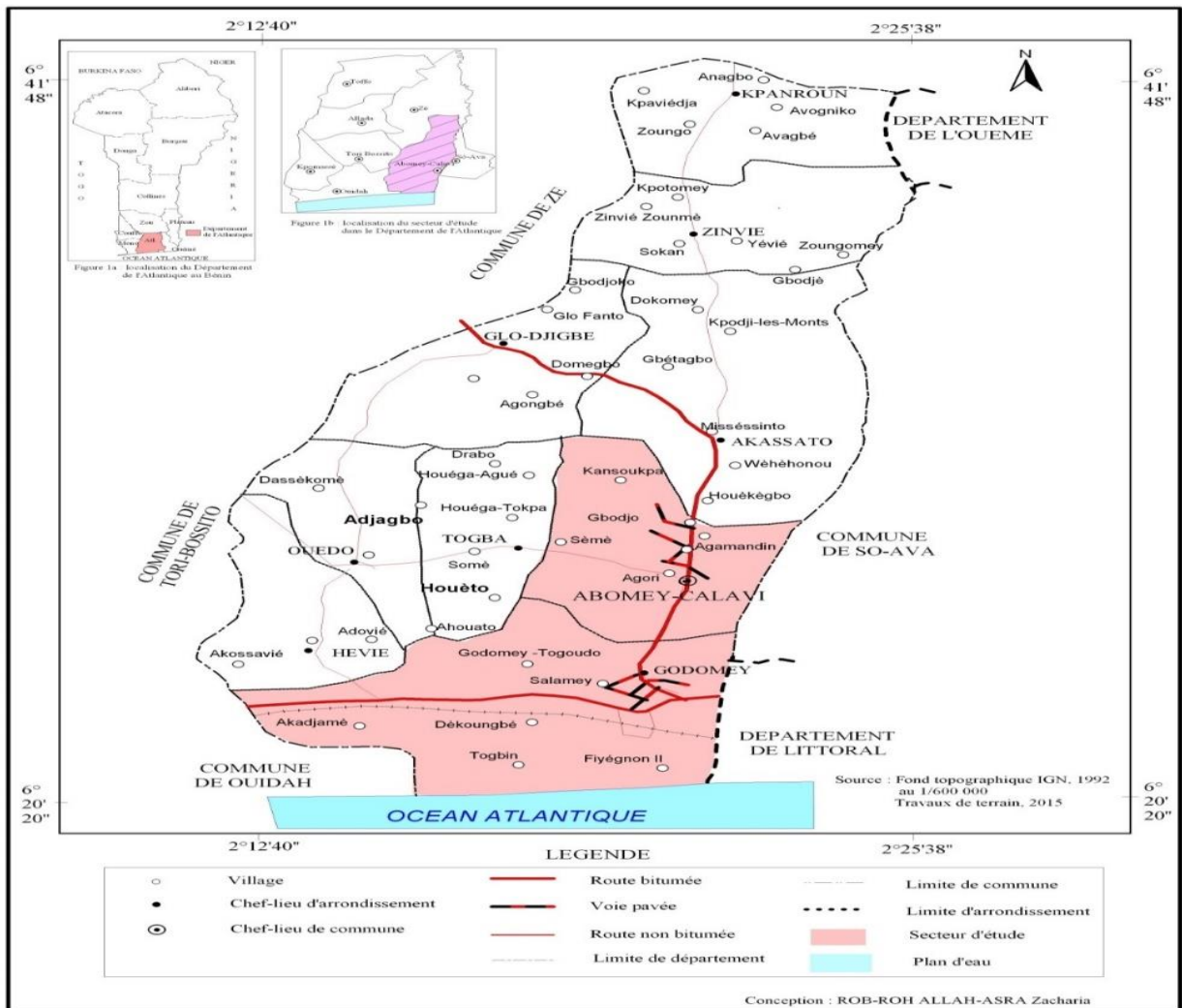
Le présent travail de recherche qui est une étude de cas liée à un phénomène de développement à la base c'est à dire endogène, s'inscrit dans le champ scientifique de l'anthropologie de développement socio-économique. Il s'agit de l'étude scientifique de l'influence des réalités socioculturelles sur le développement des activités économiques dans un espace social traditionnel relativement réduit. Elle est à la fois qualitative et quantitative et va se dérouler dans la commune d'Abomey-Calavi, plus précisément dans les deux arrondissements du centre.

I-2.4 Présentation et justification du cadre de l'étude

I-2.4.1 Présentation du cadre d'étude

Le cadre de cette étude est l'actuelle commune d'Abomey-Calavi, connue dans le beau vieux temps sous le nom de « Abomey-Kocovi », désigné pour identifier les habitants de l'arrondissement central qui est un royaume dont le fondateur est fofodjaka et qui serait venu de Adja Tado et avec l'avènement de la colonisation, les colons ont francisé la dénomination et qui est devenu Abomey-Calavi et qui par la suite va s'étendre à toute la commune. Située dans la partie sud du Bénin et dans le département de l'atlantique, elle est limitée au nord par la commune de zé, au sud par l'océan atlantique, à l'Est par les communes de Sô-Ava et de Cotonou et à l'Ouest par les communes de Tori-Bossito et d'Ouidah. Elle est la commune la plus vaste du département de l'Atlantique (539km²), soit près de 20% de la superficie du département et 0,48% de la superficie nationale. Cette commune est dominée par une population à forte proportion jeune de 10 à 59 ans avec une forte représentativité femmes (51,4% de la population : RGPH3, 2002). La Commune d'Abomey-Calavi est subdivisée en neuf (9) arrondissements que sont : Abomey-Calavi, Akassato, Glo-Djigbé, Godomey, Hévié, Kpandroun, Ouèdo, Togba, et Zinvié. Elle compte 71 village et quartiers de villes dirigés par des chefs de villages ou quartiers de ville répartie sur les neufs arrondissements cités ci-précédent. La population d'Abomey-Calavi est dominée par le groupe ethnique Aïzo. Mais avec les mouvements migratoires, cette commune verra la présence des ethnies tel que : les Fons, Toffins, Yorubas, Nagots, Gouns et quelques autres ethnies en provenance du nord bénin.

Figure 1 : Carte de la commune d'Abomey-Calavi



Source : Laboratoire de géographie/FLASH, 2015

2.4.3 Quelques axes de la discussion

Des préoccupations sur la question de la pauvreté ont suscité beaucoup de recherches théoriques et empiriques. Dans le cadre de cette recherche, nous avons fait usage des documents relatifs au développement (endogène), à la pauvreté, à la situation socioéconomique de la mobilisation de l'épargne et du crédit des femmes et des hommes, dans la commune d'abomey-calavi en particulier ; car la réduction de la pauvreté fait partie de priorités majeures des politiques des chefs d'États et de gouvernements et Organisations non Gouvernementales. En abordant la question de la pauvreté nous voudrions nous référer à Simmel (1998) qui montre que la pauvreté est déterminée par l'impossibilité ou l'incapacité de satisfaire les besoins ou

d'atteindre des fins. Elle varie selon les classes sociales, les milieux sociaux, les moyens et fins individuels. Cet auteur met en évidence la question de l'assistance sociale. Un individu peut être considéré comme pauvre dans la mesure où il reçoit ou est censé recevoir une assistance selon les normes sociales, car pour lui l'assistance contribue à l'équilibre et à la cohésion sociale. Ainsi la pauvreté n'implique pas nécessairement une situation de manques ou de privations. Pour Brouillet et Gentil (2004), la lutte contre la pauvreté ne se réduit pas à une modalité particulière d'intervention en faveur des plus démunis, elle est une manière de concevoir des modèles inclusifs de développement. Mettre en œuvre uniquement des mesures censées ne bénéficier qu'aux pauvres, outre que ce soit très difficile à réaliser, risque de cantonner les pauvres dans des ghettos. Cette logique globale, visant un ensemble de population assez large, est ainsi privilégiée comme condition d'équilibre social pour que les pauvres soient partie prenante des actions et de leurs bénéfices. C'est donc pour ces raisons que les individus ont développé la culture de l'épargne et du crédit. Ceci étant, la mobilisation de l'épargne en Afrique, et plus généralement dans les pays en voie de développement, est à l'ordre du jour depuis plusieurs décennies. Il est maintenant acquis que l'épargne domestique constitue un ressort essentiel de tout processus de développement. Selon Hacheu (2004), les individus s'organisent entre eux pour faire face collectivement à leurs besoins, pour se prêter et s'emprunter les uns les autres au sein des tontines qu'ils organisent eux-mêmes. En Afrique, ces tontines jouent un rôle très important dans la mobilisation de l'épargne locale au point même de voler la vedette aux banques. Car le désintérêt de ces derniers à leur égard se traduit par la détermination d'un cadre juridique, régulant les systèmes de micro finances ou de micro crédits qu'elles précèdent et auxquelles elles ont parfois donné inspiration et naissance. En outre, il semble selon Warnier (1993) lui-même cité par Hacheu (2004), que «nombreux sont les tontiniers qui redoutent une légalisation des tontines parce qu'ils se méfient des intentions cachées d'un législateur au service d'un Etat trop gourmand». En un mot, la tontine permet de mobiliser l'épargne domestique. Elle est qualifiée de finance informelle, par analogie avec l'économie informelle. Pour Lelart (1990): « cette notion de finance informelle est définie comme des mécanismes originaux qui permettent en effet de faire circuler la monnaie en contrepartie d'une

accumulation temporaire des créances et des dettes. Ainsi, la finance informelle englobe tout mécanisme non officiel qui permet de faire circuler temporairement des créances et des dettes. La finance informelle regroupe donc l'ensemble des transactions effectuées, en marge des règles établies, par des intermédiaires non agréés et/ou non enregistrés. Mais, on peut signaler que ces mécanismes ne sont pas dans la majeure partie des cas illégaux car bien souvent les autorités publiques les tolèrent ». Ainsi, la tontine dans une certaine mesure, paraît être la solution la plus adaptée, au respect du remboursement du microcrédit pour des adhérents qui sont en contact avec les IMF ou autres. Servet (2006) cité par Edusei (2012), affirme que le microcrédit est un outil qui permet d'attirer l'attention sur les exclus des services financiers dans un monde qui se financiarise. Il sert à améliorer le budget des familles ou à stabiliser des activités professionnelles, pas forcément à des investissements productifs. Pour lui, le vrai moteur de la croissance, donc du développement c'est l'emploi salarié, pas l'entrepreneur pauvre. Et Amoussouga (2007), de soutenir que le microcrédit permet aux pauvres de financer les activités génératrices de revenus qui les permettent de créer des petits emplois qui permettent aux défavorisés de générer des revenus nécessaires à leur survie, à la constitution de l'épargne et à l'accroissement de leurs activités.

Au vue de tous les différents points de vue ci-cités, nous voudrions nous aligné derrière ces différents auteurs pour dire que la tontine est une organisation sociale et économique qui dans sa forme locale relève du secteur informel et donc de l'économie informelle. Or, l'économie informelle ne favorise que le développement à l'état personnel. Elle ne donne pas accès à la société de consommation parce que orientée vers le recrutement de cadres de la famille élargie sous la forme de solidarité traditionnelle. La tontine serait un facteur de sortir ses pratiquants de la pauvreté. Il serait un outil efficace de développement grâce auquel, les besoins de santé, d'éducation, de nutrition, etc. seraient satisfaits. Il devient un facteur incontournable et s'inscrit dans un cycle perpétuel de leur vie. C'est dans ce contexte qu'il faudrait comprendre les pratiques tontinières qui constituent des activités qui sortent actuellement de l'ordinaire et qui ont tendance à s'écarter délibérément des autres.

1-4-MODELE THEORIQUE D'ANALYSE

En s'alignant derrière l'objectif principal de cette recherche, les approches de l'analyse stratégique et l'interactionnisme sont mieux indiqués pour une analyse adéquate. En effet, ces deux approches permettent de mieux cerner le phénomène de tontines dans le système socio-économique : les mouvements ou groupe de mobilisation traditionnelle de l'épargne et de crédit. Dans le souci de comprendre les interactions et surtout les stratégies mises en œuvre par les acteurs impliqués dans les tontines, l'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg sera retenue comme modèle théorique. Elle est un modèle d'analyse organisationnelle qui s'articule autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants. La conceptualisation de l'action collective se fait à travers l'analyse d'un Système d'Action Concret (SAC) ; le système d'action est un ensemble de jeux structurés entre des acteurs interdépendants, dont les intérêts peuvent être divergents. Pour gagner en profondeur, le modèle d'analyse sera renforcé par une approche empirique et processuelle afin d'appréhender l'écart entre les procédures formelles définies par les IMF et les comportements des promoteurs de groupes de tontines et ceux des bénéficiaires. Cette démarche nous permet d'appréhender ces groupes comme des institutions structurées ayant une stratégie pour mieux assurer leur fonction. Alors, lorsque ces fonctions ne sont plus assurées, ceci crée un manque : la non satisfaction de ce besoin donne lieu à une forme d'émancipation sociale bouleversant l'ordre socio-économique déjà existant.

L'analyse stratégique

L'objectif de Crozier (1977) à travers l'analyse stratégique est donc d'expliquer comment une organisation, phénomène sociologique, est toujours un construit social, qui existe et se transforme seulement si d'une part elle peut s'appuyer sur des jeux permettant d'intégrer les stratégies de ses participants et si d'autre part elle assure à ceux-ci leur autonomie d'agents libres et coopératifs. L'acteur est donc engagé dans un système d'action concret et doit "découvrir, avec la marge de liberté dont il dispose, sa véritable responsabilité. L'action organisée est un construit social qui aide les hommes à trouver des solutions aux problèmes d'action collective en vue d'objectifs communs mais qui simultanément, oriente leur comportement, circonscrit leur liberté d'action, conditionne leurs résultats. D'où le paradoxe. Au cœur de l'action collective,

on rencontre des effets contre-intuitifs dus au décalage entre les orientations et les intentions des acteurs. C'est que l'organisation serait un champ de coopération et d'interdépendance entre acteurs avec des intérêts même contradictoires, c'est-à-dire un ensemble de "jeux structurés", la solution. Dans cette perspective, les problèmes de coopération (et donc d'intégration) des acteurs sociaux poursuivant des objectifs multiples, et d'incertitude liée au caractère indéterminé des ressources (technologiques, économiques) seraient redéfinis et résolus en vue de l'amélioration des résultats. Cependant, il n'y a pas d'action sociale sans pouvoir, car s'ils constituent des instruments pour la solution de problèmes, les construits d'action collective sont aussi des contraintes pour ces solutions. Il faut donc les réguler par un système de pouvoir. On obtiendra ainsi des résultats toujours contingents de la mobilisation des acteurs ainsi que des sources d'incertitude pertinentes vécues comme des opportunités car contrôlés dans une structure de jeu donné, pour développer des relations et des tractations avec d'autres joueurs (et donc leur attitude d'autonomie). "Il n'y a pas de champ non structuré." c'est-à-dire, sans l'existence de rapports de pouvoir.

CHAPITRE II- CADRE PRATIQUE

II-1 : Démarche méthodologique

II-1.1 : Recherche documentaire

Cette étape nous a permis de consulter des ouvrages généraux, des publications officielles, des revues spécialisées, des journaux, des magazines, des documents relatifs aux politiques de micro financement en Afrique et au Bénin, à la sociologie du développement et l'Internet dont les données nous ont permis d'avoir des informations récentes sur la problématique de l'étude. A cet effet, nous avons parcouru différentes bibliothèques et centres de documentations. Et comme l'indique le tableau ci-après, les diverses informations recueillies nous ont permis d'avoir une meilleure connaissance des concepts utilisés, une facilité à cerner les bases de sondage puis le choix des techniques de recherche. La recherche documentaire a permis de disposer d'informations nécessaires pour la triangulation. Le tableau suivant présente les centres parcourus, la nature des documents collectés et les types d'information obtenus.

Tableau I: Centres de documentation parcourus et types d'informations recueillies

| Centres de documentation | Nature des documents | Types d'informations |
|--|--|---|
| Centre de documentation universitaire, scientifique et technique | Ouvrages généraux: Dictionnaires Ouvrages sociologique | -Connaissances générale sur la sociologie des organisations -approches et positions des auteurs sur les nouveaux mouvements et dynamiques de groupes |
| Institut français | Ouvrages généraux méthodologique Recueil d'articles de journaux | Approches et positions des auteurs sur les aspects de la recherche |
| Internet | -Rapport, thèses, mémoires, Article -Ouvrages spécifiques -ouvrages méthodologiques | -les approches, et surtout l'historique des phénomènes des groupes de tontines au Bénin |

Source : *Données de terrain, 2015*

3.1.2 Sources orales

Les sources orales renvoient aux personnes ressources touchées lors de l'étude à travers les entretiens. Il s'agit de personnes impliquées à divers niveaux dans le processus de la mobilisation de l'épargne et du crédit d'une part et d'autre part les chercheurs en sciences sociales qui opèrent dans ce domaine. Ainsi, sont abordés, les leaders de ces structures, et chercheurs universitaires. Ces entretiens ont rendu disponible des données qualitatives et quantitatives sur les enjeux sociaux autour de la fonction des services des groupes de tontines au niveau des populations et les contraintes auxquelles ils font face dans leur relation sociale personnelle quotidienne.

3.2 Techniques de collectes des données

Le présent travail a une dimension fortement qualitative et renvoie à l'usage des techniques et d'outils de collecte appropriés. Ainsi, la collecte des données empiriques sur le terrain d'étude s'est faite au bénéfice d'une étude documentaire, d'entretiens individuels et de groupe et l'observation directe.

3.2.1 Etude documentaire

Il s'agit d'une démarche récapitulative fondée sur le concept de Tontine général, surtout pour appréhender les dynamiques de groupe liées à l'adhésion et à la fidélisation ou non afin de mieux définir notre problématique et des éléments qui le sous-tendent ou le justifient. La monographie de la commune et des couches de populations couvertes, ainsi que certains rapports des études relatives au sujet ont été analysés, sans oublier les textes encadrant le développement tant au niveau national que régional notamment.

Les exigences de ce sujet de recherche renvoient à certaines données repérables au travers des sources écrites. Elles ont permis la triangulation avec les données orales pour mieux s'assurer de la validité et de la meilleure exploitation des informations collectées. Dans un premier temps, l'étude documentaire a consisté à interroger la mémoire des écrits existants. A ce niveau, les rapports, les fiches de travail et autres archives furent étudiés. Cette étape a permis de réaliser une synthèse sur les enjeux, les activités et différentes dynamiques sociales présentes dans le processus de la mobilisation et de l'épargne. Dans un deuxième temps, l'étude documentaire a conduit à produire une réflexion approfondie sur les réponses sociales développées par les adhérents et

rapportées suite aux interrogatoires. Aussi, les écrits et autres travaux ont été mis à profit pour mieux rendre compte du fait étudié.

3.2.2 L'entretien individuel et focus groupe

Dans le cadre de la collecte des données empiriques, usage est fait de l'entretien en tant que technique de collecte de données dans une étude qualitative. En tant que technique, il a permis d'instituer un processus d'interaction et de communication avec les catégories d'enquêtés en deux phases. A la première phase, les données sont produites pour recenser des préoccupations pertinentes et controversées devant servir à la deuxième phase notamment avec les focus group discussion. A cette technique, est associé l'outil correspondant qui est le guide d'entretien composé de la liste des thèmes principaux et secondaires à aborder au cours des entretiens au titre de descripteur. Sont réalisés et utilisés, deux guides d'entretien structurés. Les personnes auditionnées ont été essentiellement en raison de leur statut et/ou de leur implication dans la mobilisation de l'épargne et du crédit.

3.2.3 Le questionnaire

Le questionnaire est utilisé pour répondre aux besoins du sujet en matière de données quantitatives. Cette technique est mise en jeu exclusivement au profit des usagers des groupes de tontines, Les acteurs sociaux enquêtés se sont prononcés à travers le questionnaire sur les expériences vécues ou connues à propos des aspects de l'étude afin de ressortir les tendances dominantes ou non, suivant les catégories sociales spécifiques. Par ailleurs des histoires de vie ont été collectées ou réalisées en écrits pour garantir la complétude dans la production de données empiriques. Un outil spécial est réalisé pour les histoires de vie réalisées pendant l'enquête. Par contre, les écrits réalisés par des parents d'adhérents pour des fins personnelles ont été consultés et des entretiens d'approfondissement sont réalisés donc à partir d'outils réalisés suivant la nature et le contenu d'informations complémentaires souhaitées. Ces différentes informations sont complétées par des images produites soit par les parents des cibles approchées ou encore lors de la collecte des données de recherches. Il s'agissait, à travers une analyse comparative et les aspects liés à l'observation sémiologique, d'apprécier les écarts des formes expressives de réticence et de partage de risque des adhérents ou non en réponse à l'intervention.

3.3 La population cible et l'échantillonnage

3.3.1 La population cible

Dans le but de bien cerner la problématique, il est essentiel de toucher un certain nombre d'acteurs qui œuvrent dans la mobilisation classique de l'épargne et du crédit, les groupes d'acteurs suivants ont été impliqués dans le cadre de la recherche: initiateurs, participants tontiniers et tontinières, les non tontiniers (ceux qui ont connu une fois l'adhésion et pour des raisons ou non ont abandonné). Plus spécifiquement, la présente recherche a d'abord ciblé les acteurs impliqués avec quelques acteurs œuvrant dans les IMF à Cotonou afin de mieux appréhender en quel terme le problème se pose de façon générale. Les initiateurs de ces systèmes d'entraide et de protection sociale ont été approchés pour avoir des informations par rapport au système de fonctionnement interne et externe si possible, c'est-à-dire avec les structures formelle des IMF , la nature des appuis, et les relations qu'ils entretiennent avec les adhérents. Voici une brève présentation.

Tableau II : *Présentation des acteurs selon les critères de choix.*

| Groupes cibles | Nombre de Personnes interrogées | Critères de choix |
|--|--|--|
| Responsables des IMF | 05 | Leur identification tient compte de leur connaissance et la maîtrise du domaine, leurs apports seraient très significatifs |
| Responsables des groupes de tontines | 30 | Le choix est porté sur eux car elles constituent la base même de l'étude car ils/elles en sont promoteurs |
| Les autres membres adhérents aux groupes de tontines | 40 | En fonction de l'intérêt qu'ils portent à cette organisation. |
| Total | 75 | |

Source : *Données du terrain, 2015*

Tableau III : Répartition statistique des enquêtés

| Groupes cibles | Responsables des groupes de tontine | Responsables des IMF | Autres membres adhérents | Total |
|----------------|-------------------------------------|----------------------|--------------------------|-------|
| Hommes | 20 | 05 | 17 | 42 |
| Femmes | 10 | 0 | 23 | 33 |
| Total | 30 | 05 | 40 | 75 |

Source : *Données de terrain, 2015*

3.3.2 L'échantillonnage

3.3.2.1 Techniques d'échantillonnage

Nous avons fait usage de la méthode d'échantillonnage de type non probabiliste à tous les acteurs identifiés. Ce qui nous amènera, vu les réalités du terrain à utiliser la technique de «boule de neige» pour élaborer notre échantillon. Cette technique a consisté dans un premier temps à se rapprocher du promoteur de la tontine « Alpha & Omega » qui a mis le registre des adhérents de son groupe et quelques autres contacts de ses amis promoteurs à notre disposition. Lequel registre a tenu compte d'une répartition des adhérents par activité principale et secondaire, avec leurs contacts ou adresses. C'est par ce dernier qu'on a pu joindre les adhérents enquêtés et les autres responsables de groupe de tontine. Cela a permis de faire un choix raisonné de notre échantillon. Donc le premier promoteur a été considéré comme référent de notre échantillon. Et de lui, nous sommes parvenu à les catégorisés selon leurs activités premier. Voilà comment se justifie l'élaboration de notre échantillon.

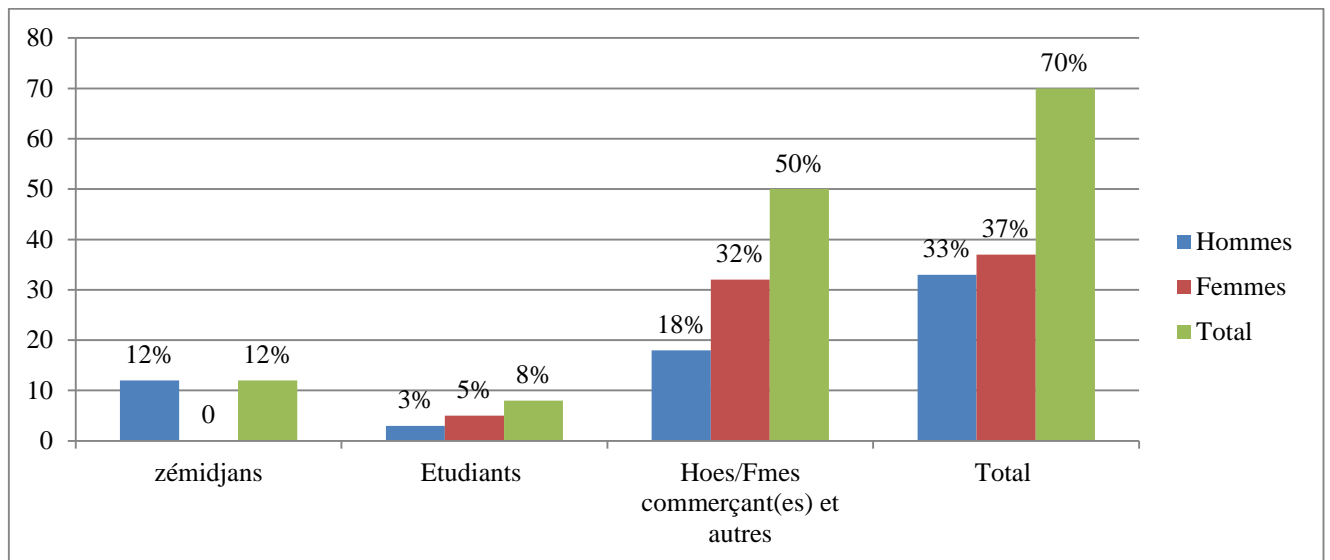
Tableau IV : Répartition statistique des enquêtés selon les activités.

| Groupe cible | zémidjans | Etudiants | Hoes/Fmes commerçant(es) et autres | Total |
|--------------|-----------|-----------|------------------------------------|-------|
| Hommes | 12 | 03 | 18 | 33 |
| Femmes | 00 | 05 | 32 | 37 |
| Total | 12 | 08 | 50 | 70 |

Source : *Données de terrain, 2015*

Ainsi donc, tenant compte du tableau répartissant les acteurs de la mobilisation de l'épargne dans sa forme classique suivant leur type d'activité, on note une forte représentativité des acteurs féminins, contre une moyenne représentation des acteurs de masculin. Cette forte représentativité des femmes peut s'expliquer par le fait qu'elles sont majoritaires dans le secteur tertiaire (commerce, etc.), mais limitées quant à leur accès aux IMF par ce que la plupart d'entre elle ne sont pas trop instruites et préfèrent donc se faciliter la vie à travers ces groupes de tontines, comme l'indique le graphique ci-dessous :

Figure1 : Les différents acteurs selon leurs activités.



Source : Données de terrain 2015

3.3.2.2 Durée et organisation de la recherche

Le processus conduira à la production du présent travail de recherche se déroulera en plusieurs étapes. Le tableau suivant présente les étapes et la durée à mobiliser autour de leur réalisation. Au total la recherche devra couvrir une période de trente semaines.

Tableau V: *Chronogramme de la recherche*

| <i>Activités</i> | <i>Durées</i> | <i>Observations</i> |
|--|--------------------|---|
| Exploration et formulation du sujet de recherche | Mars-Avril 2014 | |
| Production du protocole de recherche | Mai-juin 2014 | Seule la revue de littérature s'est poursuivie jusqu'à l'étape de rédaction |
| Collecte des données de terrain | Janvier-Avril 2015 | |
| Dépouillement et traitement | Avril-Mai 2015 | |
| Rédaction | Mai- Juillet | |
| Correction et relecture | Aout- Septembre | |
| Dépôt | Octobre | |

Source : *Données de terrain, 2015*

3.3.2.3 Techniques de dépouillement et de traitement des données

Le dépouillement des données est fait de façon manuelle. Après nettoyage des fiches d'entretien, les données sont catégorisées suivant les centres d'intérêt de la recherche. Elles ont été par la suite, triangulées.

3.3.2.4 Analyse des informations

Une fois collectées, les données ont traitées selon leur nature. Ainsi les données quantitatives on fait objet d'un traitement statistique à l'aide du logiciel Excel, version 2010. Les données qualitatives collectées sont transcrites, saisies, et soumises à l'analyse de contenu qui consiste à rassembler les notes les plus complète possible après l'écoute , la traduction et la transcription des bandes enregistrées. Ensuite elles sont organisées par thème et en rapport avec les objectifs spécifiques de l'étude. Enfin, chercher leur première signification, c'est-à-dire, évaluer leur importance par rapport aux objectifs de l'étude. C'est l'analyse thématique qui est privilégiée dans cette étude. Les analyses thématiques sont celles qui tentent de mettre l'accent sur les représentations ou les jugements des interlocuteurs à partir d'un examen de certains éléments du discours (Grawitz, 2000). Partant que l'analyse des informations en recherche qualitative comporte trois phases : la condensation des données, leur

présentation, l'interprétation ou la vérification des conclusions. Nous avons donc à la suite des informations collectées, soumis à cette forme d'analyse. Les opérations effectuées se présentent comme suit:

- soulignage des idées clés ;
- regroupement des idées clés par catégories thématiques:
- la mise en évidence des points de convergence et de divergence ;
- et la rédaction descriptive des résultats

2ème Partie:

Le phénomène de tontine: un instrument de solidarité mais aussi de distinction

CHAPITRE III : FORMES ORIGINALES D'ORGANISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE.

Iii.1. Les Différents types de tontine.

Sachant que le terme tontine indique des manières d'organisation très distinctes, on sait que toutes les tontines naissent de l'esprit d'entraide et permettent à l'esprit d'entreprise de se développer. Nombreux sont les hommes et femmes d'affaires, des marchands ambulants, des vendeurs de rue et de quartier et qui vont de tontine en tontine, se retrouvent aujourd'hui à la tête d'un commerce ou d'une affaire importante. Ces derniers se retrouvent donc dans différents types de groupe de tontine parmi lesquels on peut avoir :

- 1- **La tontine mutuelle** : c'est une cotisation d'argent entre des gens qui se connaissent, liés par la profession, la parenté, la camaraderie etc. Elle se pratique dans une entreprise, une maison....Enlèvement par rotation, pas de prélèvement pour l'organisateur, pas de garde d'argent. Ce groupe fonctionne sur un ensemble de texte et règlement intérieur
- 2- **La tontine commerciale** : les épargnants ne se connaissent pas forcément. Il s'agit d'une entreprise financière qui assure la garde d'argent (la rémunération équivaut au prélèvement d'un tour): cas des tontiniers sédentaires.
- 3- **La tontine financière** : la mobilisation de l'épargne, cela se fait sur un accord d'avance sur cotisation. A cela s'ajoute un prélèvement d'un paiement: cas de banque ambulante.
- 4- **La tontine d'affaires** : c'est une expérience très récente au Bénin. Introduite du Cameroun, elle regroupe des personnes possédant de grands moyens financiers et qui peuvent épargner des millions par mois. Cette épargne est réorientée dans les crédits d'investissement: construction d'hôtels, crédits commerciaux importants.

III.1.1.2. Description de la tontine

III.1.2.1 Le dispositif de la finance informelle

Cette caractérisation des relations permet de mieux situer la finance dite « informelle » par rapport à la finance institutionnelle formelle.

1.1- Absence de conditions préétablies.

Pour participer à une association ou faire affaire avec un tontinier, il n'y a pas d'autorisation à solliciter, pas de démarches à effectuer, pas de garanties à apporter, pas de formalités à remplir, pas de délai à respecter. Dans les associations, les membres se donnent eux-mêmes leurs règles, ils désignent leur président, ils choisissent comment déterminer l'ordre des perçues. Ils discutent avec le tontinier de l'opportunité d'une avance ou d'un crédit. Du fait de ces relations étroites entre les personnes concernées, les risques sont faibles et les défauts de paiement rarissimes.

1.2- Absence de frais de gestion.

Il faut noter que l'administration est réduite au maximum (2 à 3 personnes dans l'équipe dirigeante); les seuls frais sont les boissons qu'on achète avant chaque réunion de l'association. Il n'y a pas de local, les membres se réunissent à tour de rôle chez les uns et les autres et les tontiniers vont eux-mêmes au-devant de leurs clients. Il n'y a pas davantage de personnel rémunéré : les membres de l'association choisissent un trésorier parmi eux et le tontinier visite lui-même ses clients, chaque jour bien souvent. En un mot les participants s'investissent eux-mêmes. Dans ces conditions les coûts administratifs sont pratiquement inexistantes.

1.3- Absence de cadre fixé.

Les associations regroupent quelques membres ou quelques centaines et durent quelques semaines ou plusieurs années. C'est-à-dire que ni le nombre des adhérents, ni la durée du fonctionnement ne sont déterminés à l'avance ; l'ordre des perçues quant à lui est peut être déterminé de plusieurs façons, y compris par enchères. Des sous-groupes peuvent être constitués... chaque tontine mutuelle est un cas d'espèce. De même, les tontiniers ont un nombre croissant ou décroissant selon la performance (trente clients, d'autres six cents); certains passent tous les jours ou les jours de marché, d'autres tous les mois. Dans tous les cas, ce ne sont pas les intéressés qui s'adaptent à des formules

toutes faites, c'est le cadre qui s'adapte aux besoins des uns et des autres. C'est bien la raison pour laquelle il y a si peu de litiges.

1.4- Absence de contrôle.

Comme elles reposent toutes sur des relations personnelles, ces pratiques sont vécues quotidiennement par la population et, dans une large mesure, collectivement entre les membres des associations. Les opérations qui s'ensuivent ne peuvent être isolées facilement de l'activité économique aussi bien que sociale des uns et des autres. Comment dès lors la Banque centrale pourrait-elle contrôler ces opérations, et pourquoi le ferait-elle puisqu'elles n'affectent que la vitesse de circulation de la monnaie sans entraîner de création monétaire. L'absence de règles préétablies, la difficulté de repérer les responsables, la souplesse du cadre utilisé rendent très difficile toute espèce de contrôle.

1.5- La solidarité entre les adhérents

Cette spécification extrême se trouve renforcée dans les tontines mutuelles par une très forte solidarité entre les membres, qui se manifeste de multiples façons. Aujourd'hui encore, comme autrefois, les adhérents peuvent décider en même temps de mettre en commun leur travail et de s'entraider à tour de rôle pour cultiver leur champ ou réparer leur maison. Cette personnalisation des relations et cette solidarité entre les membres donnent vie à chaque tontine qui devient une véritable aventure. Chaque nouvelle tontine est une expérience nouvelle. Elle peut vivre de sa vie propre au gré des relations qui se renforcent ou qui se tendent entre les adhérents, à la faveur des problèmes qui souvent se posent, mais se trouvent toujours rapidement résolus. L'importance de cette convivialité et de cette solidarité nous met devant la tontine en présence d'un phénomène informel : la question est dense, mais elle échappe souvent aux observateurs.

1.6- Les réunions.

Elles sont organisées à chaque tour, souvent chez les membres à tour de rôle. C'est l'occasion pour le groupe de passer un moment agréable, et pour chacun de solliciter d'une façon ou d'une autre l'aide de ses partenaires, qu'il s'agisse d'échanger des informations, de parler de ses affaires, de ses projets, de ses soucis, de demander un conseil, de régler un différend. Les adhérents sont souvent tenus d'indiquer l'usage qu'ils entendent faire de l'argent qu'ils recueilleront le moment venu, parfois ils doivent

exposer leur projet, faire valoir l'intérêt qu'il représente pour eux-mêmes ou pour le groupe, accepter que l'emploi des fonds soit surveillé par un membre de l'association...

1.7- La constitution d'un « portefeuille » ou d'une « caisse »

Elle permet de faire face à quelques menus frais et que l'on va « casser » à la dernière réunion pour pouvoir organiser une fête. Entre-temps elle aura permis d'aider un adhérent qui serait aux prises avec des difficultés imprévues, notamment au plan familial. Celui qui perd un proche parent pourra obtenir un secours qui l'aidera à faire face aux frais des obsèques. Dans les tontines de femmes, celle qui se marie ne recevra pas seulement des cadeaux, elle verra aussi toutes ses partenaires participer à la cérémonie.

1.8- L'ordre des levées.

Ce stade peut être le président qui désigne le lauréat. C'est alors celui qui a le plus besoin qui est autorisé à lever les fonds disponibles. Quand l'ordre des levées est fixé autrement, notamment par tirage au sort, il est toujours possible d'échanger, voire d'acheter un tour. Le membre qui ne peut verser la somme prévue peut l'emprunter au trésorier s'il est autorisé à utiliser la cagnotte à cette fin. Le taux d'intérêt est alors fixé d'avance, il est moins élevé que si le prêt est consenti à un non-membre. Ce n'est pas qu'elle n'ait pas de formes, mais ces formes ne sont jamais les mêmes, et elles ne sont jamais les formes nettes, aux contours précis, établies rationnellement et faciles à comparer, auxquelles nous sommes habitués. Car il y a des formes, mais elles sont très variées. Il est toujours difficile de décrire exactement une tontine particulière tant ses caractères sont divers. Dans le cas des tontines mutuelles, cette souplesse se manifeste notamment lors de la constitution du groupe qui peut être plus ou moins ouvert, et de son organisation qui peut être plus ou moins poussée. Elle peut tenir aussi au financement de la cagnotte comme aux modalités d'utilisation ou de répartition des enchères. Dans les tontines commerciales, elle se manifeste par la possibilité de commencer et de terminer les versements à tout moment, comme par l'acceptation de retraits anticipés dans la limite des versements effectués, voire au-delà, ce qui amène le tontinier à prêter de l'argent à ses clients. Dans ce derniers cas, la tontine commerciale tend à se rapprocher de la tontine mutuelle. Dans la mesure où tout est informel, le phénomène tontinier est en effet capable d'une évolution et d'une adaptation permanente. Il existe donc un cahier,

un carnet, carte ou livret où sont inscrits les noms et les sommes versées et rendues, comme sur ces images suivantes :

Photo 1 : Carte de versement journalier

**Groupe de Tontine
Alpha-Oméga**

Siège : Godomey Magasin C / 860 Tél. : 97 60 30 97

Calendrier de Tontine N°.....

Nom du Client :

Appoitement par jour:..... Mois d..... 20.....

| | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

Avance.....Frs Remb.....Frs Reste.....

NB : Qui perd sa Carte perd son Argent

Source: Données de terrain, 2015.

Photo2 : Livret de versement Annuel

Ets " BENIN ESPOIR "

Commerce Général : Produits
Forestiers, Alimentaires et Logistique,
Agence Immobilière

Siège : Lot 3770 J / Fidjrossè-Kpota
BP : 1391 Ab. Calavi
Tél. : 97 29 95 60 / 95 81 65 04

**LIVRET DE
TONTINE ANNUELLE**

Nom et Prénoms :
MADIHATOU

N° du Livret : [] / B.E

Tél :

NB : Qui perd son Livret perd son Argent

Source : Données de terrain, 2015.

1.9- Règlement intérieur et Engagement Personnel sur Honneur.

Bien que qualifié « d'informelle », la tontine est une activité qui par son originalité séduit davantage semble-t-il les modalités de son utilisation. En d'autres termes, les tontines sont d'abord un moyen par lequel l'argent circule et s'accumule entre les membres avant d'être employé par l'un ou par l'autre, en fonction de ses besoins et de ses choix. Mais son fonctionnement est encadré par un ensemble de textes qui situent les uns par rapport aux autres dans un ordre hiérarchique plus marqué, régulant et dictant les conduites à tenir.

III.1.3. Idéologies culturelles liées à l'épargne dans les groupes de tontines

✓ Perception socioculturelle

Il existe d'un côté, une perception de l'épargne fortement imprégnée des valeurs culturelles traditionnelles que sont le respect, le travail, l'égalité, l'amour de son prochain etc, que transmettent les structures sociales telles que, les associations ou les mutuelles de solidarité villageoise. Certes ne venant pas tous d'une même communauté, mais par ce qu'ils sont désormais unis par le lien de la tontine, les individus se retrouvant dans ces groupes démontrent que même si nos sociétés africaines sont passées de la solidarité mécanique à la solidarité organique, celle dite mécanique continue d'exister encore comme en témoigne les propos de madame B. F :

Encadré 1 : *Respect de l'échéance*

« En tout cas monsieur, dans notre groupe ici là, tous les membres de la mutuelle de notre génération savent qu'on doit respecter les règles surtout quand il s'agit d'apporter un soutien financier c'est-à-dire quand on doit dégager des cotisations mensuelles ou spéciales pour une œuvre communautaire, pour organiser un évènement ou pour soutenir l'un d'entre nous qui est malade. Celui qui ne s'acquitte pas de toutes ces obligations morales risque de passer devant le conseil de discipline de la génération et recevra une amende ». B. F 42ans :

Source : *Données de terrain, 2015*

Donc n'étant pas tous de la même culture, ces individus se sont forgés désormais leur propre culture et donc tous ceux qui désireront intégrer leur cercle se verront astreints à s'approprier la culture existante. Il faut donc dire que pour que ces groupes fonctionnent

sur ces nouveaux principes, il a fallu un long travail de mise en commun des différentes cultures en présence afin qu'elles deviennent une.

III.1.3. Croyances religieuses liées à l'épargne dans les groupes de tontines

Selon les acteurs approchés, il existe une perception de la tontine marquée et véhiculée par des croyances religieuses et qui est rattachée à la Dîme par les différentes communautés religieuses chrétiennes rencontrées sur le terrain. Cela s'appréhende dans le discours de Claude :

Encadré 2 : *Considération de la dîme comme l'équivalence de la tontine*

« Chaque fin de semaine, je retire toujours dans le bénéfice de mes ventes, la part de Dieu pour faire les offrandes dans ma communauté religieuse. La dime que je donne chaque dimanche à l'église là, pour moi c'est une forme d'épargne! Et ce que je gagne en retour là, c'est plus que ce que je donne même. Pour moi c'est une obligation de donner. Si je ne le fait pas, je ne suis pas en paix dans mon esprit. De plus je préfère donner une partie des bénéfices de la vente à Dieu parce que je sais que c'est ce qui fait que mon commerce marche bien ». C.E, 39 ans.

Source : *Données de terrain, 2015*

Il est à noter, à cet égard, que le développement ou le maintien d'un sentiment religieux (au sens de croyance dans des forces invisibles auxquelles ils peuvent se relier, se dégage une tendance à la croyance en la vie après la mort, basée plutôt sur la certitude que la possibilité). Ces acteurs affirment non seulement que c'est Dieu qui est la source de leurs biens (revenus) et croient en la vie après la mort par exemple. Et ils pensent qu'en donnant la dîme à l'église est une façon pour eux d'assurer leurs bases arrières en terme comparative d'une caisse de prévoyance pour la vie céleste par ce que pour eux et selon ce que la bible aurait dit dans Galates 6v7-10, il est écrit : « ce que l'homme aura semé, il le moissonnera...les frères en la foi ». Même si ce n'est pas dans ce contexte que devrait se comprendre ce passage biblique, il faut savoir que ce passage a été interprété.

CHAPITRE IV : Les différents acteurs à chaque niveau ainsi que leurs rôles, logiques, leurs motivations et leurs stratégies.

IV.1. Les différents acteurs

Le recours aux groupes de tontines n'est plus une affaire des pauvres encore moins la sensibilité particulière d'un corps de métier ou de certains groupes ethniques particuliers. C'est une affaire de tous et pour tous. Il y a en tête de liste les commerçants, toutes catégories confondues, les fonctionnaires toutes catégories confondues, les élèves, et autres mais dans le cadre de notre travail nous allons nous intéresser aux promoteurs, adhérents, agents des IMF et aux autorités publique.

Promoteurs/tontiniers (es)

Beaucoup sont devenus promoteurs de groupes de tontines soit par mutations professionnelles soit par exode rural. Certains y sont parvenus à cause de la faillite des entreprises et du difficile recrutement à la fonction publique. Ainsi, on peut répartir comme suit les promoteurs suivant leurs statuts antérieurs : Ouvriers et artisans, Fonctionnaires, Élèves, Commerçants. Il faut aussi noter que pour plein d'autres, ils pratiquent ce que l'on pourrait qualifier de cumul d'activité ou de fonction, car bien qu'étant en activité professionnelle soit dans une entreprise privé ou dans un détachement étatique, ces derniers ne se privent pas le privilège de s'adonner à la promotion de ces groupes existants. A la base se trouvent bien sûr au départ les fondateurs de la tontine. Ceux-ci peuvent, dans certains cas, avoir des droits particuliers les distinguant des autres membres. Par exemple, là où un candidat devrait, pour être accepté, obtenir le parrainage de deux anciens membres, il lui suffira d'un seul parrain si celui-ci est un membre fondateur. Il arrive également que ces fondateurs se partagent les droits d'entrée qui sont demandés aux nouveaux arrivants. Ainsi, chaque groupe de tontines est animé par un bureau ou commission de coordination dont la composition est assez variable. Ce bureau comprend en règle générale:

- Un président qui est en principe élu (on notera qu'il est souvent le fondateur de la tontine). Il assure la direction générale de la tontine, préside au déroulement des séances, assure l'exécution des décisions prises au cours d'une séance et veille de manière générale à la bonne marche de la tontine. Il est en même temps le garant moral de la tontine, en ce sens que les adhésions des nouveaux membres

sont largement tributaires de la confiance qu'il inspire. De son dynamisme dépend d'ailleurs celui de l'ensemble de la tontine, et notamment sa capacité à s'étendre soit à l'ensemble du village, soit à d'autres villages, en zone rurale, au quartier ou à des personnes venant d'autres milieux ethniques ou socio-professionnels en zone urbaine.

- Le secrétaire tient les archives de la tontine qu'il met à la disposition des membres pour consultation en cas de besoin. On se réfère à lui pour l'interprétation et le respect scrupuleux du règlement. Il remplace le Président en cas d'empêchement. Sa fonction est très importante du fait qu'il signe toujours les documents attestant du versement des fonds, ou des décaissements en fonction des décisions prises au cours de l'assemblée.
- Le trésorier tient la comptabilité de la tontine et remplace le secrétaire en cas d'empêchement. Il a la garde des fonds perçus, notamment ceux des caisses d'épargne et de prêts, et ceux des caisses de secours ou d'assistance. Il en assure la garde sous sa propre responsabilité, de telle sorte qu'en cas de déficit dans les comptes il est tenu d'en assurer le financement sur ses ressources personnelles. De ce fait, le choix d'un trésorier est un exercice difficile.
- Les commissaires aux comptes vérifient la comptabilité de la tontine. Leur rôle prend une importance particulière en fin de cycle, lorsqu'il faut répartir les intérêts entre les différents membres de la tontine.
- Enfin, le censeur veille à la discipline lors des séances de la tontine. C'est à lui qu'incombe la charge d'appliquer les amendes et pénalités en cas de retard, de troubles, etc.

1.2.- Les adhérents (es)

Ils/elles sont des commerçants(es), professeurs d'universités, élèves, zémidjans etc. Ces derniers émergents pratiquement de tous les corps de métiers, ils sont des fonctionnaires de toutes les couches et catégories socio-professionnelles confondues. Pour les femmes et hommes adhérents aux tontines, leur participation est, par elle-même, un outil d'ascension et d'intégration sociale. Cette dernière demeure une forte réponse au sentiment de frustration et un outil de construction identitaire en ce que les tontines permettent aux adhérents de se définir comme étant capables de mener un projet à bien,

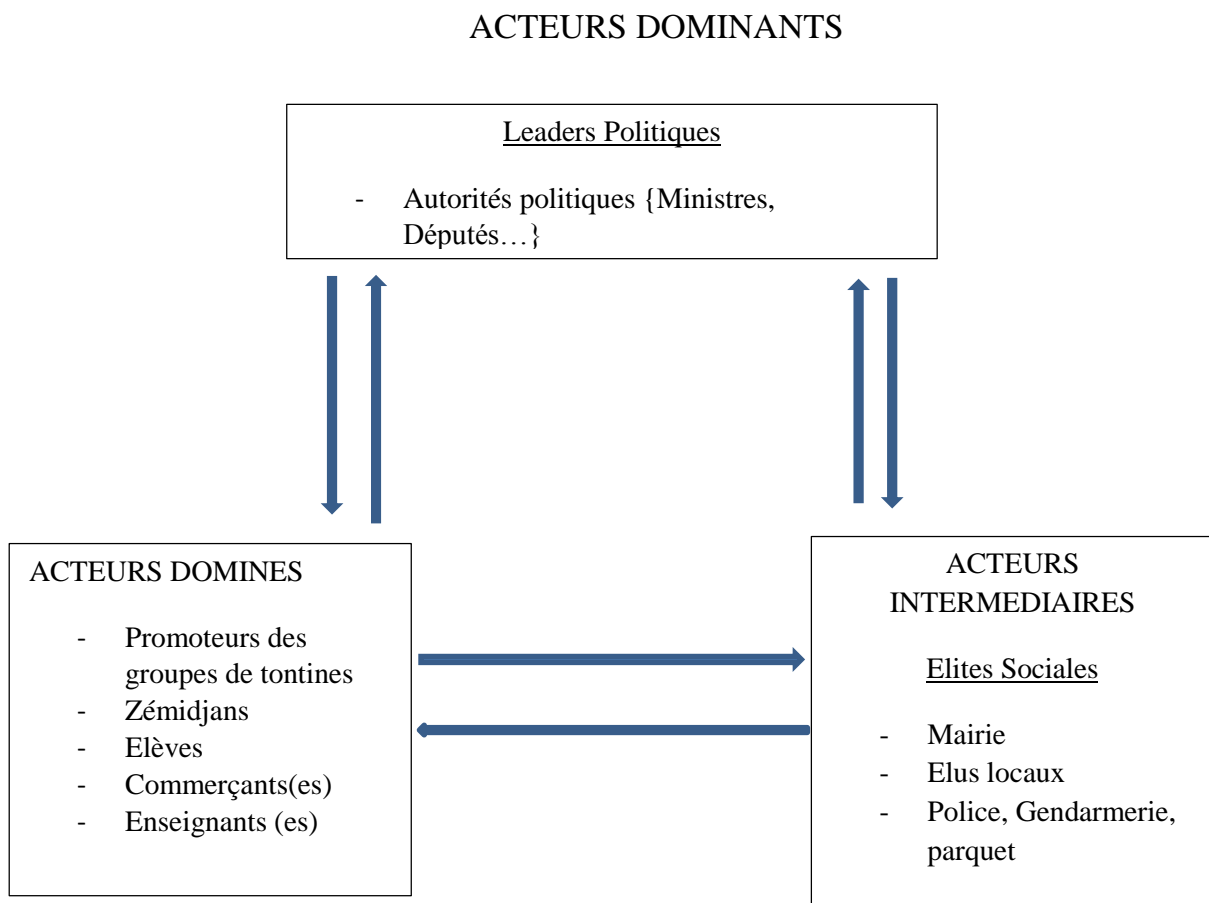
d'atteindre des objectifs dans un milieu qui leur est familier alors qu'ils ne peuvent souvent pas avoir ces mêmes opportunités dans un environnement politico-financier qui leur est, la plupart du temps, «hostile». D'une manière générale, les personnes adhérentes aux tontines préfèrent cette pratique qui leur est propre plutôt que d'aller demander un crédit à une autre institution de micro finance. La complexité des démarches à entreprendre, les papiers à fournir, le temps consacré à la paperasserie, les intérêts à payer et la lourdeur de la bureaucratie, constituent quelques-unes des raisons avancées.

1.3. Les autorités

Le caractère simple dont fait l'objet les tontines, les rend pour le moment, très bien connues de l'extérieur et quasiment connues des autorités administratives, judiciaires et politiques. L'adoption d'une quelconque mesure d'interdiction par rapport à cette pratique, nécessiterait une connaissance approfondie de leurs fondements, règles de fonctionnement, structuration et surtout leur finalité. À l'heure actuelle, il est difficile de savoir quel degré de connaissance disposent les autorités en ce qui concerne les pratiques tontinières à Abomey-calavi du fait que le sujet n'est pas porté à leur niveau ou peut-être ne les intéressent pas. On ne sait pas non plus quel intérêt l'Etat Béninois ou son gouvernement peuvent-ils avoir à s'ingérer dans les pratiques tontinières, la plupart du temps considérées comme des activités de survivance, «une économie des pauvres» qui permettent de faire vivre une «infime» partie de la population. Par conséquent, il s'avère difficile pour les autorités (et cela à différents échelons) de se prononcer sur une pratique qui leur est inconnue et non maîtrisée. Mais comme le dit Servet (1990), interdire [les tontines] et les réprimer en raison de la concurrence faite aux institutions officielles serait ne pas comprendre les carences de celles-ci. Les contrôler et les contraindre à adopter certains statuts seraient affaiblir leur souplesse et leur dynamique. Il serait par conséquent judicieux d'une part que les Etats intègrent dans leurs projets cette réalité multiforme et reconnaissent les statuts que ces organisations librement adoptent et d'autre part que les banques et institutions financières proposent des modalités de dépôts et de prêts collectifs «appropriés» afin, non de les contrôler politiquement et fiscalement, mais de drainer ces liquidités et de favoriser leur avenir potentiel. Le financement du développement doit, non seulement pour être socialement

équitable mais pour être efficace, s'appuyer sur des réseaux diversifiés et complémentaires. Il faut noter que plusieurs groupes d'acteurs externe interviennent d'une façon ou d'une autre dans la vie des groupes de tontine, il s'agit ici des autorités publique tel que : la police, la gendarmerie, le parquet, en cas de conflit et règlement de conflit ; les députés, Ministres, voir même le président de la république pour des échéances électorales et autres. Ces acteurs sont représentés littéralement ci-dessus :

Figure 2 : *Position des acteurs autours de la tontine*



Source : *Données de terrain, 2015*

IV.2. Avantages et Difficultés de la tontine.

Comme toute œuvre ou organisation sociale humaine, les groupes de tontines présentent quelques avantages et désavantages.

✓ **Avantages des groupes la tontine**

Tout au long de ce document il a été exposé les avantages des tontines, mais, il est important de faire un bref résumé de tout ce qui a été dit et qui se récapitule selon Ependa

(2002), les tontines présentent certains avantages : « Généralement, aucune caution financière n'est exigée aux adhérents, sauf qu'il faut avoir un parrain, c'est-à-dire un garant du sérieux de l'adhérent. Les tontines ne sont pas intimidantes comme un organisme financier formel peut parfois l'être. Il n'y a pas d'obstacle linguistique pour les analphabètes. Par conséquent, elle minimise le coût des transactions tout en donnant aux gens l'occasion de se réunir. La tontine est socialement sécurisante et étant donné que les transactions ont généralement lieu lors des réunions de groupe, les risques de vol et de tricherie sont réduits ».

Aussi l'idée sociale éminente dans l'organisation et la structuration de la tontine, est que l'obligation de rendre compte est basée sur la morale associée à un groupe aux liens forts : famille, clan etc. Refuser d'honorer sa dette, c'est prendre le risque de l'exclusion sociale ! En un sens, on peut donc dire que la tontine est un encouragement au travail, puisque le bénéficiaire se doit de rembourser. Néanmoins, l'épargne tontinière ne produit pas d'intérêt, et constitue un handicap au contrôle des masses d'argent en circulation, en vue de freiner l'inflation.

✓ **Limites observées dans les groupes de tontines**

Comme toute organisation et œuvre humaine, les groupes de tontine avec leur pratique connaissent un tant soit peu des limites. Et donc si les tontines venaient à disparaître un jour, ce serait peut-être par manque de créativité, comme le témoigne les propos de F. M

Encadré 3 : Comparaison des bénéfices d'intérêt

« *Moi j'ai fait trois ou quatre ans dans une tontine, et je me rends compte que c'est de la routine. Tu mets ton argent dans la tontine, et tu restes là. Mais, si j'ai mon compte bancaire, si je dois mettre 50000 FCFA dans une tontine, pourquoi ne pas le mettre directement à la banque ? Pour le moins, j'ai un certain pourcentage d'intérêt. Mais avec les tontines, tu paies 50000 FCFA et tu reçois 50000FCFA* ». F.M, 38ans groupe de tontine Alpha-Omega.

Source : données de terrain, 2015

Au vue de cette déclaration, nous pouvons dire que les tontines ne permettent pas une allocation idéale des ressources alors que le capital est rare dans les pays concernés ; les opérations dans une tontine sont connues de tous, et donc tout le voisinage connaît vos

dettes ou vos créances ; les tontines sont au service de l'entreprise informelle qui est loin d'être la plus performante (celle-ci se multipliant, mais ne grandissant pas) ; les taux d'intérêt sont généralement en réalité plus élevés dans une tontine que dans une banque ; il existe certaines limites techniques à partir d'un certain nombre de participants ; la sécurité de l'épargne n'est pas garantie ; les tontines enlèvent beaucoup de significations aux agrégats monétaires et réduisent l'efficacité de la politique monétaire ; des limites peuvent apparaître concernant la gestion de la tontine (parfois tenue sur un simple cahier), et la durée de celle-ci (qui peut être éphémère) ; certaines personnes appartenant à des tontines peuvent être amenées à partir pour la ville ou l'étranger ; une tontine basée uniquement sur l'ethnie ou l'appartenance à un clan peut être un frein au développement et à l'innovation car elle manque alors d'ouverture ; la périodicité préétablie des réunions limite la possibilité d'obtenir immédiatement un prêt dans une tontine ; enfin, contrairement aux banques, les tontines sont incapables d'injecter des liquidités nouvelles dans l'économie, puisque les créances et les dettes sont strictement équivalentes étant donné que le support monétaire est constitué de pièces et de billets. Dans une tontine, il est donc impossible de se voir accorder un crédit dépassant le montant de l'ensemble des dépôts.

✓ **Intérêt scientifique d'étudier les groupes de tontine à Abomey-Calavi.**

Selon Crozier (1977), une organisation, phénomène sociologique, est toujours un construit social, qui existe et se transforme seulement si d'une part elle peut s'appuyer sur des jeux permettant d'intégrer les stratégies de ses participants et si d'autre part elle assure à ceux-ci leur autonomie d'agents libres et coopératifs. L'acteur est donc engagé dans un système d'action concret et doit "découvrir, avec la marge de liberté dont il dispose, sa véritable responsabilité. Ceci étant, avant l'entrée de la monnaie en Afrique, le système de solidarité consistait au sein d'un groupe constitué à travailler collectivement dans le champ de chaque membre. Cette solidarité de travail pouvait prendre les formes d'une autre en nature, appelée système de don et contre don. Sa forme la plus développée aujourd'hui, et la plus connue, est la «tontine». Alors les pratiques tontinières ont une portée qui permet de voir des modes et des formes de comportements qui commencent à différer de ceux pratiqués dans les cellules familiale d'origine. En plus, l'on constate que c'est dans les groupes de tontines où les comportements entre les

logiques concurrentes sont les plus visibles, les plus soumises à des attentions diverses. De réels rapports directs de force apparaissent, en particulier, avec la famille, les relations communautaires ; et même avec la société réceptrice, c'est pourquoi il y a un intérêt scientifique et intellectuel spécial pour ces types de pratiques (d'épargnes tant pratiquées à Abomey-Calavi) et ceci montre comment le système des tontines est consensuel. Enfin, les tontines sont une forme originale d'organisation sociale et «économique» où l'utilité sociale est omniprésente puisqu'elles demeurent des lieux d'expression d'une démocratie tout en ayant un succès et une capacité hors pair de produire du lien solidaire et une «éthique» particulière. À côté donc de certaines institutions financières, les tontines apparaissent davantage susceptibles de solutionner les nouveaux besoins socio-économiques auxquels les démunis sont confrontés et que certaines banques résistent parfois à résoudre. Elles deviennent donc l'expression d'un sens socio-commercial conquérant et d'une disposition personnelle, le plus souvent collective. D'où l'intérêt scientifique d'étudier les tontines à Abomey-Calavi.

➤ **Perspectives pour la thèse**

«L'intégration des groupes de tontines dans les Plans de Travail Annuel de l'Etat Béninois: acteurs et pratiques de l'informel au formel».

Il serait donc par conséquent judicieux d'une part que l'Etat intègre dans ses projets cette réalité multiforme et reconnait les statuts que ces organisations librement adoptent et d'autre part que les banques et institutions financières proposent des modalités de dépôts et de prêts collectifs «appropriés» afin, non de les contrôler politiquement et fiscalement, mais de drainer ces liquidités et de favoriser leur avenir potentiel. Et si cela devrait se faire, il faut que cela soit accompagné d'une baisse du taux d'intérêt et par conséquent du risque d'échec. Les aspirations collectées ici révèlent que les acteurs aspirent à une diminution considérable du taux d'intérêt appliqué au microcrédit et la revue à la baisse des garanties pour les crédits individuels. Ceci favoriserait l'adhésion de nouveaux membres, bref de réels pauvres.

CONCLUSION

Les groupes de tontines, bien «qu’informels», demeurent des entités par excellence soumises à l’autorité puisqu’elles exercent des activités financières au su et au vu de tout le monde. Ce sont des groupes fondés sur quelques éléments de garantie recherchés par les éventuels adhérents que sont la connaissance et ou la popularité c’est-à-dire quelqu’un qui se distingue par un nom assez populaire ou qui est considéré comme porteur de chance pour le client. Dans certains cas, les liens de cohabitation, de parenté sont mis en jeu. Puis vient la confiance faisant parfois appel à la foi religieuse. A priori, l’on s’engage sur la bonne foi non révélée du promoteur. L’aspect sérieux fait montre de l’existence de preuves significatives sur la pratique sociale du promoteur du groupe et de ses adhérents. Puis la régularité de paiement expérience prouvée d’une bonne gestion de l’épargne collectée. Plusieurs auteurs ont abordés la question de la tontine et l’on définit de plusieurs manière ; parmi lesquels nous pouvons cité Nzemen (1988), qui pour sa part définit la tontine comme « une association informelle fondée sur le respect de la parole donnée et des critères homogènes dont le but est de promouvoir toute action de solidarité ou de constituer périodiquement un marché financier informel et fermé permettant à ses membres de placer l’épargne pour les uns et d’accéder au crédit pour les autres ».Et au-delà de la définition qu’il donne à la tontine il poursuit dans son argumentation pour dire que dans les groupes de tontine il n’existe pas de problème d’illiquidité. Les groupes de tontines montrent d’ailleurs qu’ils représentent des pratiques diverses où les règles du jeu démontrent l’existence d’une grande transparence et une confiance mutuelle entre les membres. C’est pour cela que Bekolo (1990) perçoit la tontine comme « un système d’épargne et de crédit dont les membres acceptent de verser suivant une périodicité préalablement déterminée, une partie de leurs revenus dans un fonds commun d’épargne, le produit d’une période étant prêté en tout ou en partie à un des membres suivant un ordre préétabli ou non, à titre onéreux ou non ». L’importance de l’épargne pour les ménages pauvres apparaît très clairement comme pouvant aider à la fois les promoteurs et adhérents à atteindre leurs objectifs financiers. Pour ces derniers, l’épargne contribue au lissage de leur consommation en période difficile en couvrant les coûts des grosses dépenses, comme les frais scolaires. Alors que pour les IMF, l’épargne peut aider à atteindre une indépendance financière et à accroître

leur rentabilité. En mobilisant de l'argent, les IMF ont accès à des fonds à un coût moins important que celui du marché commercial, et ont la capacité de réduire leur dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds, si et seulement si le programme d'épargne fonctionne correctement. Le développement de services d'épargne appropriés peut également augmenter l'impact de l'institution et aider à maîtriser les coûts. Cependant, les micro-épargnants ne constituent pas un groupe cohérent. Ils représentent de nombreux segments de marché avec différents besoins en épargne. Ceci étant, Avant d'être communautaires, les tontines sont d'abord individuelles puisque chaque adhésion à un groupe tontinier dépend de la volonté personnelle de chaque adhérent. Autrement dit, il faut d'abord une garantie personnelle avant d'accéder à la solidarité de groupe. Bien qu'elles aient une fonction socialisante, les tontines restent par excellence des sociétés fermées (mais pas secrètes) pour les non-adhérentes (les non-initiées à la pratique tontinière) tout en constituant un lieu d'occultation des richesses. Les tontines allient donc à la fois une quadruple fonction socialisante, occultant, sécurisante et non uniformisant et représentent, par la même occasion, une demande pratique de savoir-faire qui met en jeu une véritable comptabilité des comportements d'individus plutôt qu'une cohérence logique. Pour satisfaire cette diversité de besoins, les IMF doivent proposer au-delà de ce qui existe déjà un assortiment de produits de dépôt à court et moyen terme, offrant des degrés de liquidité variés, différents taux de rendement ainsi qu'un caractère pratique et flexible. De l'épargne sur livret aux plans d'investissement, les IMF peuvent élaborer des produits variés permettant d'améliorer leur capacité à atteindre des clients généralement exclus de ces produits. Même si les conditions nécessaires, mais non forcément suffisantes d'un réel développement à la base des zones rurales et péri-urbaines est la mobilisation volontaire et contrôlée des ressources des acteurs locaux à travers les groupes de tontines.

Références bibliographiques

- 1- AMOUSSOUGA, G., 1986, *Places des marchés financiers inorganisés dans le développement de la CEDEAO*, 4ème Conférence biennale de l'Association économique de l'Afrique de l'Ouest. 325p
- 2- BEKOLO ELBE, B., 1988, *L'épargne parallèle : des liaisons possibles entre le système des tontines et le système financier officiel*, in *L'épargne et sa collecte en Afrique*, la revue Banque éditeur, Paris. 178p
- 3- Beverly, S. G, et Sherraden M., 1999, « *Institutional Determinants of Saving: Implication for Low-Income Households and Public Policy* », journal of Socio-Economics, 28(4), 457-473. 220p
- 4- BROUILLET, A-S., et GENTIL D., 2004 *Micro finance et lutte contre la pauvreté*, Réseau IMPACT. 350p
- 5- CROZIER, M., et Friedberg, E., 1997. *L'acteur et le système*. Paris : Éditions du Seuil, 500 p.
- 6- DROMAIN. M., 1990, *L'épargne ignorée et négligée : les résultats d'une enquête sur les tontines au Sénégal*, in LELART Michel (éd.), *La Tontine, Pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Paris, John Libbey. 375p
- 7- GRAWITZ, M., 2004, *Lexique des Sciences sociales*, Paris : Dalloz, 8e édition
- 8- HATCHEU, T. E., 2003, *L'approvisionnement et la distribution alimentaire à Douala au Cameroun. logiques sociales et pratiques spatiales des acteurs*, thèse de doctorat de l'université de Paris I panthéon - Sorbonne. 520p
- 9- HATCHEU, T. E., et NZOMO TCHEUNTA J., 2004, *De l'informel au formel : le défi de la bancarisation en Afrique*, in *Jeunes Chercheurs Associés pour le Développement*, Cameroun. 150p
- 10- Keynes, J. M., (1959), « *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* », Payot, 250p
- 11- Keynes, J. M., 2002, *La pauvreté dans l'abondance*, Paris, Gallimard, 290 p. (ISBN 978-2-07-042244-9)

- 12- LELART, M., 1990, *La tontine, pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, UREF, *Collection Sciences en Marche*, John Libbey Eurotext. 220p
- 13- LELART, M., 1991, *Les informalités financières: le phénomène tontinier*, in J-L Lespes, *Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles*, PUF.125p.
- 14- LELART, M., 1989, *L'épargne informelle en Afrique: les tontines béninoises*, *Revue Tiers-monde*. 180p
- 15- LELART, M., 1990, *Les circuits parallèles de financement: état de la question*, in Henault, G, M'Rabet, R, "*L'entrepreneuriat en Afrique Francophone: Culture Financement et Développement*, Paris John Libbey. 160p
- 16- LELART, M., 1991, *Les tontines et le financement de l'entreprise informelle*, *Notes de recherche*, no91-18, UREF/AUPELF. 170p
- 17- LELART, M., et GNANSOUNOU S., 1990, *Tontines et banquiers ambulants sur les marchés Le marché Saint Michel de Cotonou*, dans *La Tontine*, Editions africains AUPELF-UREF, Paris. 230p
- 18- Nteziyaremye, A., et al. 1996. *Les pratiques de microcrédits dans les pays en développement*. Levis : Développement International Desjardins, 96 p.
- 19- NZEMEN, M., 1988, *Théorie de la pratique des tontines au Cameroun*, Yaoundé, SOPECAM. 150p
- 20- NZEMEN, M., 1993, *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Yaoundé Presses Universitaires du Cameroun. 120p
- 21- Sachs, J., 2005, *The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time* Penguin Press HC ISBN 1-59420-045-9. 350p
- 22- SERVET, J-M., 1996, *Mobiles d'épargne et différents types d'épargnants. Approche socio-économique dans le contexte de l'Afrique subsaharienne*, *Annales marocaines d'économie*, n° 17, automne. 290p
- 23- SEUMO, H. B., 2007, *Belgique : Quand les tontines font le quotidien de la population migrante*, in *Prisma International Canal Blog*. 175p
- 24- SIMMEL, G., 1998, *Les pauvres*, 1^{ère} éd. En allemand – 1907 repris dans l'ouvrage « *Sociologie* » - 1^{ère} éd. Française, PUF, Quadrige. 280p

- 25- Sindzingere, A., 2005, « *Explaining Threshold Effects of Globalization on Poverty* », Research Paper N° 2005/53, WIDER, Helsinki. 310p
- 26- Sindzingere, A., 2005, « *The Multidimensionality of Poverty: an Institutional Perspective* », mimeo, Paris. 285p
- 27- TINGBE-AZALOU, A., 2010, *La lutte contre la pauvreté à l'épreuve des OMD au Bénin : un autre regard sur l'impact des stratégies mises en œuvre*, in IMO-IRISKI, Vol.2 N°11 la revue des humanistes du Bénin. 290p
- 28- TEVOEDJRE. A., 1998, *La pauvreté, richesse des peuples*. Collection Développement et Civilisations, Edition Economie et Humanisme. 265p
- 29- UNESCO, (1997) *Micro finance et Pauvreté*, le courrier, paris, l'Harmattan, 328p.

Références Webographiques

- 1- EPENDA, A., 2002, *Typologie et aspects organisationnels des tontines dans le contexte d'une économie sociale informelle à Kinshasa*, Université du Québec à Chicoutimi, 26 p. in http://sdeir.ugac.ca/doc_numerique/format/PDF/030120696T1.pdf, consulté le 25/11/2014 à 11h32
- 2- LELART, M., 1990, *La Tontine*, Paris Ed AUPELF-UREF John Lihhey: urotext, pp109133, in http://www.lamicrofinance.org/files/15493_1176.pdf, consulté le 20/02/2015 à 11h 40min
- 3- PIROTTON, G., 2012, *Une présentation de l'Analyse Stratégique, selon Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG*, in www.users.skynet.be/gerard.piroton, 8 p., consulté le 19/01/2015 à 12h10min
- 4- TCHAWÉ, H., E., 2003, *de l'impératif du droit dans les pratiques tontinières en Afrique*. in [http://Www.Univancy2.fr/RECHERCHE/Ecodroit/DOWNLAD/DROIT SETDEVELOP/Hatcheu0304.Doc](http://Www.Univancy2.fr/RECHERCHE/Ecodroit/DOWNLAD/DROIT_SETDEVELOP/Hatcheu0304.Doc), consulté le 19/01/2015 à 13h15min

ANNEXES

QUESTIONNAIRE AUX ADHERENTS-BENEFICIAIRES

Cette recherche porte sur « **les formes locales de la mobilisation de l'épargne et du crédit : description d'une groupe de tontine à abomey-calavi.** ». Elle est anonyme et strictement confidentielle. Nous vous prions de bien vouloir y répondre pour nous permettre de mieux décrire ce groupe de tontine. Merci de votre apport.

1- **Numéro du questionnaire :** /__/_/_/_/

2- SECTION 1 : IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

| N° | Questions | Réponses | Code | Saut |
|-----|---|---|----------------------------|------|
| Q01 | Numéro de questionnaire | /___//___/___/ | | |
| Q02 | Date de l'enquête | /___/___//___/___//___/___/ | | |
| Q03 | Département | _____ _____ | /___/___/ | |
| Q04 | Commune | _____ _____ | | |
| Q05 | Arrondissement | _____ _____ | | |
| Q06 | Village/ quartier de ville | _____ _____ | | |
| Q07 | Quelle est votre situation matrimoniale ? | Célibataire Marié(e) monogame Marié(e) polygame Union libre Divorcé(e)/séparé(e) Veuf (ve) | 1 2 3 4 5 6 | |
| Q08 | Combien d'enfants avez-vous ? | Nombre d'enfants | /___/___ _/ | |
| Q09 | Quel âge avez-vous actuellement ? | Age en années révolues | /___/___ _/ | |

| | | | | | |
|-----|--|---|--|--|--|
| Q10 | Quel est votre groupe socioculturel (ethnie) ? | Aîzo Fons Toffins Yorubas Nagots Gouns Autre _____ | 1 2 3 4 5 6 | | |
| Q11 | Quelle est votre religion ? | Sans religion Chrétienne Musulmane Traditionnelle Autre (s) religion(s) _____ | 1 2 3 4 5 | | |
| Q12 | Quels types d'activité menez-vous ? | a) Vente de divers b) Commerce c) Artisanat d) Prestation de services e) Autre commerce | Oui | Non | |

| | | | | | |
|-----|--------------------|-------------|--|--|--|
| | | f) Zémidjan | | | |
| | | g) Autres | | | |
| | | Préciser | | | |
| | | _____ | | | |
| Q13 | Nom de l'enquêteur | _____ | | | |
| | | _____ | | | |

3- SECTION 2 : HISTORIQUE ET MECANISME D'INTEGRATION DU GROUPE DE TONTINE

| N° | Questions | Réponses | Code | | Saut |
|-----|--|--|-----------|------------|------|
| Q14 | En quelle année ce groupe de tontine a-t-il été créé ? | | | | |
| Q15 | Comment appelle-t-on votre groupe de tontine ? | | | | |
| Q16 | Quelles sont les conditions qu'il faut remplir avant de faire partie du groupe ? | | | | |
| Q17 | Quels sont les habitudes organisés par le groupe avant la remise des fonds aux profitables ? | a) Prières b) Vœux de succès dans les AGR c) Autres Préciser _____ _____ | Ou | Non | |
| | | | i | | |

SECTION 2 : PERCEPTION DE LA TONTINE PAR LES BENEFICIAIRES

| N° | Questions | Réponses | Code | Saut | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|-------------|------------|------------|--|--------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--|--------------------------|--------------------------|--|--|
| Q18 | Selon vous qu'est-ce que la tontine? | Gain facile Opportunité à saisir Autres (Préciser) _____ — | 1 2 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Q19 | Voyez-vous une quelconque œuvre divine dans la tontine? | Oui Non | 1 0 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Q20 | Si oui comment ? | _____ _____ _____ _____ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Q21 | Si non, pourquoi ? | _____ _____ _____ | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Q22 | Pourquoi recourez-vous au service de la tontine ? | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 70%;"></th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Oui</th> <th style="width: 10%; text-align: center;">Non</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Mener des activités génératrices de revenus</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>b) Nourrir et scolariser les enfants ?</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>c) Contribuer aux dépenses du foyer</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>d) Se faire respecter de son conjoint</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>e) Se donner de la considération dans la société</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table> | | Oui | Non | a) Mener des activités génératrices de revenus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | b) Nourrir et scolariser les enfants ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | c) Contribuer aux dépenses du foyer | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | d) Se faire respecter de son conjoint | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | e) Se donner de la considération dans la société | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | |
| | Oui | Non | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| a) Mener des activités génératrices de revenus | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| b) Nourrir et scolariser les enfants ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| c) Contribuer aux dépenses du foyer | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| d) Se faire respecter de son conjoint | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| e) Se donner de la considération dans la société | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | |
|-----|---|--|------------|------------|--|
| | | f) Participer aux dépenses cultuelles et ou familiales | | | |
| | | g) Autres | | | |
| | | Préciser _____ _____ | | | |
| Q23 | Vous sentez-vous plus acceptée dans votre groupe de tontine depuis que vous y êtes? | Oui | | 1 | |
| | | Non | | 0 | |
| Q24 | Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis que vous y êtes ? | | Oui | Non | |
| | | a) Meilleure alimentation des enfants et du foyer | | | |
| | | b) Bonne santé | | | |
| | | c) Meilleure réussite scolaire des enfants | | | |
| | | d) Meilleure compréhension entre conjoints | | | |
| | | e) Harmonie familiale | | | |
| | | f) Achat et construction des maisons | | | |
| | | g) Autres | | | |
| | | Préciser _____ _____ | | | |

4- SECTION 5 : MECANISME DE GESTION DE LA TONTINE

| N° | Questions | Réponses | Code | Saut |
|------|--|---|------------|------------|
| Q25 | Disposez-vous d'un cahier de charge? | Oui Non | 1 0 | |
| Q26 | Si Oui, arrivez-vous à le remplir ? | Oui Non | 1 0 | |
| Q27 | Est-ce que vous pouvez me présenter ce cahier | Oui Non | 1 0 | |
| Q28 | Si non, pourquoi ? | | Oui | Non |
| | | a) Analphabétisme | | |
| | | b) Manque de temps | | |
| | | c) Oubli | | |
| | | d) Perte du cahier | | |
| | | e) Autres | | |
| | | Préciser _____ _____ | | |
| Q 29 | Comment vous souvenez-vous de la date de remboursement du fond ? | | Oui | Non |
| | | a) Mémorisation la date de remboursement | | |
| | | b) Marquage de trait sur le mur et décompte | | |
| | | c) Réglage sur téléphone portable | | |
| | | d) Regard de temps en temps sur le reçu de paiement | | |

| | | | | | |
|-----|---|---|------------|------------|--|
| | | e) Mémorisation de la date | | | |
| | | f) Rappel par un proche parent | | | |
| | | g) Autres | | | |
| | | Préciser _____ _____ | | | |
| Q30 | .A quelles sources recourez-vous pour rembourser le fond obtenu ? | | Oui | Non | |
| | | a)Dettes | | | |
| | | c) Usure | | | |
| | | d) Epargne | | | |
| | | e) Bénéfice | | | |
| | | f) Vente de biens meubles | | | |
| | | g) Autres prêts | | | |
| | | h) Autres | | | |
| | | Préciser _____ _____ | | | |
| Q31 | Quelles stratégies mettez-vous en œuvre pour rembourser ? | _____ _____ _____ _____ _____ | | | |
| Q32 | Quels sentiments suscite en vous le processus de remboursement du fond? | | Oui | Non | |
| | | a)Stress | | | |
| | | b) Peur | | | |
| | | c) Anxiété | | | |
| | | d) joie | | | |
| | | e) Autres | | | |

| | | | |
|-----|---|---|--|
| | | Préciser _____ _____ | |
| Q33 | Quelles suggestions pouvez-vous faire pour une autogestion efficace du montant obtenu ? | _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ | |
| Q34 | Autres réponses | _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ | |
| Q35 | Autres informations possibles | _____ _____ _____ _____ _____ _____ | |

5- **Identité de l'enquêté** _____

- 6- Rôle de la femme dans le développement
- 7- Souhaits pour amélioration

GUIDE D'ENTRETIEN

(A l'endroit du personnel des IMF)

Identification :

- 1- Nom et prénom :
- 2- Poste occupé : Ancienneté dans la structure :

I - Privilège accordé à la clientèle

- 1- Genres de clientèle auxquels s'adressent les services de micro financement dans l'institution
- 2- Différents services qu'offre l'IMF à sa clientèle
- 3- Procédure d'intégration
- 4- Mécanisme de suivi des fonds reçus
- 5- Respect du délai de remboursement

II - Affluence des acteurs vers l'IMF

- 1- Causes de recours aux services par les acteurs à l'IMF
- 2- Perception du microcrédit par les bénéficiaires
- 3- Place occupé par le microcrédit dans le revenu du ménage

III - Impacts de l'autogestion du microcrédit

- 1- Mauvaise gestion
- 2- Impayé
- 3- Diversification des sources de remboursement
- 4- Conséquences morales

IV - Suggestions

- 1- Suggestions pour améliorer la gestion du microcrédit par les femmes bénéficiaires

GRILLE D'OBSERVATION.

Sous-thème :

- * Mécanisme de gestion des microcrédits aux femmes
- * Représentations sociales liées aux microcrédits
- * Relations entre les acteurs en présence

Unité d'observation

- Cadre de vie
- Séances de réunions
- Gestion réelle des fonds
- Cahier de charge
- Sources de remboursement
- Actions de chaque acteur en présence
- Comportement de l'enquêté lors de l'entrevue
- Présence des femmes en attente au niveau des tontines

REGLEMENT INTERIEUR DU GROUPE ALPHA-OMEGA

PREAMBULE

La tontine devient aujourd'hui dans nos pays sous développé pour tout citoyen en activité un important outil d'épanouissement, d'intégration sociale, de développement et de progrès.

De ce point de vue, elle fait souvent l'objet d'attention particulière tant à l'amont qu'à l'aval des codes de vie, de conduite ou de comportements raisonnables, rationnels et responsables de la part de tous les membres.

En effet toute tontine est totale, intégrale, intégrante et intégrée. Elle ne doit pas être partielle, partielle, tranchée, tranchable, négociée, négociable.

Aussi dit on très souvent « **l'argent est le nerf de la guerre** »? Si chacun ou chacune accomplit ses devoirs, ainsi les droits de chacun et chacune seraient garantis et sauvés. Alors, membre de la tontine, si tu sais cela, ta tontine peut arriver à terme sans difficultés.

Article1 : DIRECTION

Le groupe de la tontine est composé de **21 membres pour 25 parts** dirigés par **cinq (05) responsables**

UN PRESIDENT- UN TRESORIER- UN ORGANISATEUR- UN CONSEILLER- UN COMMISSAIRE AU COMPTE

1- **Le président** : Il prend des résolutions concernant la vie du groupe et trace les grandes lignes d'action.

Il préside chaque fois les réunions. Il est solidaire avec le trésorier pour un contrôle régulier du paiement des tontines pour les membres.

Il est chargé de la garde d'une tontine et fait le complément chaque fois que le besoin se fait sentir (payer les tontines des absents)

2- **Le Trésorier** : Il assure le recouvrement des tontines à chaque séance et rend compte au président. Il assume l'intérim du président en cas d'absence.

Il est chargé du retrait et de la garde des amendes causées par le non-paiement de tontine, des retenus sur tontine et des frais de retard.

3- **L'organisateur** : Il est chargé de l'organisation matérielle des réunions, vérifié à chaque séance toutes les dépenses effectuées.

4- **Le conseiller** : Il est chargé de voir avec le président chaque fois qu'il y a un litige. Il met sa connaissance à la disposition du président dans le cadre de la prise de décision engagement la bonne marche du groupe.

5- **Le commissaire au compte** : il est chargé du contrôle de la régularité des tontines et de la gestion financière du bureau. Il dresse un rapport de contrôle et rend compte aux membres.

Article 2 : PRINCIPES- REGLES DE LA TONTINE

Toute personne désireuse d'adhérer à la tontine doit se baser sur des principes suivants :

1- Volontariat – Confiance – Conscience

2- Respect – Assistance – Solidarité

- 3- Equité – Franchise – Honnêteté
- 4- Egalité – Fraternité – justice
- 5- Humilité – Partage – Amour
- 6- Responsabilité – Dignité – Sagesse

Article 3 : CONDITION GENERALES D'ADHESION

Toute adhésion se fait sur la base d'un esprit de :

- 1- Crédibilité – Bonne moralité
- 2- Citoyenneté – Critique
- 3- Sociabilité – Vérité et de Diversité dans l'union ou l'unité.

Toute adhésion doit être bien mûrie, réfléchie et analysée.

Article 4 : CONDITION SPECIFIQUES

Tout membre doit décliner son identité, son domicile, sa totale adresse et personne à contacter en cas de d'urgence ou de nécessité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe de tontine.

Toute adhésion est totale et ininterrompue jusqu'à la fin de la tontine (**le dernier tirage**).

Article 5 : LES SEANCES DE LA TONTINE

Alinéa 1 : Les membres de la tontine se réunissent **deux fois par mois** c'est-à-dire **les dates 15 et 30** de chaque mois. La part de chaque membre est fixée à **26.000 F** par séance payable au plus tard à **20h** le jour de la tontine **dans les mains du trésorier**.

Alinéa 2 : Sauf le mois de février étant terminé soit le 28 soit le 29

NB : L'heure du tirage est fixée à **20h 10 min**. Tout membre qui arrive après l'heure du tirage ne sera pas autorisé à le faire.

Article 6 : OBLIGATIONS – INTERDICTIONS

- 1- Les retards physiques de tous genres sont proscrits
- 2- Les absences physiques de tous genres sont proscrites
- 3- En cas de d'absence physique, En cas d'empêchement de dernier moment, s'arranger pour faire parvenir à la tontine sa part avant 20h chez AGBA, lieu de tontine.
- 4- En cas de retard, une pénalité de **1.000f** frappe le membre

Article 7 : SANCTIONS

Aliéna 1 : Tout membre absent qui n'a pas encore ramassé et qui n'a pas envoyé sa part est sanctionné **par une amende de 5.000 F** par jour jusqu'au jour où il payera sa part et le montant de la sanction. De même, il ne peut être autorisé à tirer quand la fin de la tontine est proche.

Aliéna 2 : Au cas où le membre concerné ne sera toujours pas en réglé vis-à-vis de la tontine, il s'exposera à toutes formes de poursuites judiciaires afin de s'acquitter de tous les fonds à savoir : Le montant de la tontine d'une part et d'autre part celui des pénalités ou sanctions.

Aliéna 3 : Toutefois un comité de règlement à l'amiable peut être constitué pour statuer sur d'éventuelles procédures correctives pour la cohésion sociale.

NB : Aucune sanction ne frappera le membre absent n'ayant pas encore ramassé et qui a envoyé sa part avant l'heure du tirage.

Article 8 :

Aliéna 1 : Tout membre ayant commencé la tontine et qui par la suite est devenu défaillant mais non débiteur sera considéré comme démissionnaire. Il ne peut plus en tout état de cause prétendre au remboursement de sa somme déjà versée à cause des préjudices causés au bon fonctionnement de la tontine. **(Sauf dans les cas de longue maladie, d'hospitalisation longue, d'immobilisme, décès etc...)** et ceci après enquête.

NB : Dans ces cas le membre n'aura que les **2/3** de sa part versée

Aliéna 2 : A cet effet, un comité de réflexion peut être constitué afin de corriger ce dysfonctionnement et par conséquent rétablir par substitution ou par arrangement les préjudices éventuels découlant de cette défaillance.

Article 9 :

Aliéna 1 : Tout membre ayant déjà ramassé **sa ou ses tontine(s)** et qui accuse un retard d'une journée dans le paiement de la tontine sera frappé d'une amende de **10.000 F** francs par jour et ce jusqu'au jour il payera.

Aliéna 2 : Considérer l'**alinéa 2 de l'article 7.**

Aliéna 3 : C considérer l'**alinéa 3 de l'article 7.**

Article 10 : VOIES DE RECOURS

Aliéna 1 : Tout membre ayant déjà ramassé sa tontine et qui devient défaillant vis-à-vis de la tontine sera poursuivi comme tel (**vol – abus de confiance – détournement – usurpation – escroquerie etc.**) devant les juridictions compétentes en la matière.

Aliéna 2 : A cet titre il (elle) est frappé (e) d'une amende de **10.000F Francs** par jour et ce jusqu'au jour de son acquittement ou règlement total et définitif.

Aliéna 3 : Considérer **l'alinéa 3 de l'article 7**

Article 11 :

Selon les dispositions des **articles 2 et 3**, tout membre est obligé d'éviter le retard ou l'absence de sa part de tontine à chaque séance. En cas d'empêchement il (elle) envoie sa part à la base chez AGBA à 20H au plus tard.

Article 12 : CAS GRAVES : DANGERS DE LA TONTINE

Les cas graves suivants sont **strictement bannis, proscrits, interdits, rejetés désavoués** par tous les membres sans autres procédures dans la gestion de la tontine :

- 1- Abus de confiance
- 2- Manque de confiance
- 3- Fraudes de tous genres
- 4- Escroqueries sous toutes formes
- 5- Toutes actions de mal gouvernance, de mauvaises gestions
- 6- Faux et usages de faux
- 7- Tous crimes économiques et financière de la tontine
- 8- La calomnie, la médisance

Article 13 : CONDITION DU TIRAGE

Le tirage se fait uniquement par les membres présents et qui désirent le faire.

Article 14 : A la fin de la tontine, le bureau convoque tous les membres en assemblée générale pour donner lecture du bilan d'activité en vue d'un nouveau démarrage.

NB : Une fête est organisée à la fin de la tontine

ENGAGEMENT PERSONNEL SUR HONNEUR

Je soussigné.....
demeurant au carré n°.....
Quartier..... reconnais avoir pris connaissance
du règlement du groupe ALPHA & OMEGA et m'engage sans contrainte en toute âme
et conscience à le respecter. Dans le cas contraire, je m'expose à toutes poursuites
judiciaires.

En foi de quoi, le présent engagement est signé pour servir et valoir ce que de droit.

Signature

Joindre photocopie de la pièce d'identité

Table des matières

| | |
|--|----|
| sommaire..... | 1 |
| Dedicace..... | 2 |
| Remerciements..... | 3 |
| Sigles Et Abréviations..... | 4 |
| Liste Des Tableaux, Photos, Figures, Et Encadres..... | 5 |
| Liste Des Tableaux..... | 5 |
| Liste Des Photos..... | 5 |
| Liste De Figures..... | 5 |
| Liste Des Encadres..... | 5 |
| Resume..... | 6 |
| Abstract..... | 6 |
| Introduction..... | 8 |
| 1ere Partie..... | 11 |
| La Mobilisation De L'épargne Et Du Credit: Un Champ D'étude Pour La Socio-Anthropologie Des Organisations..... | 11 |
| Chapitre I- Cadre Theorique..... | 12 |
| I-1 : Problematique..... | 12 |
| I-1.1. Problème Central..... | 12 |
| 1.1.1- Hypotheses De Recherche..... | 15 |
| 1.1.2.- Objectifs De La Recherche..... | 15 |

| | |
|---|----|
| 1.1.3.- Objectif General..... | 15 |
| 1.1.4.- Objectifs Specifiques | 15 |
| 1.2- Definition Des Concepts Et Nature De L'etude..... | 16 |
| 2.1.1- Definition Des Concepts | 16 |
| 1.2.1 Nature De L'etude..... | 18 |
| I-2.3 Justification Du Sujet | 18 |
| I-2.3.1 : Raisons Subjectives | 18 |
| I-2.3.2 Raisons Objectives | 19 |
| 2.3.3 - Delimitation Thematique | 20 |
| I-2.4 Presentation Et Justification Du Cadre De L'etude | 20 |
| I-2.4.1 Presentation Du Cadre D'etude | 20 |
| 2.4.3 Quelques Axes De La Discussion | 21 |
| 1-4-Modele Theorique D'analyse | 24 |
| Chapitre Ii- Cadre Pratique | 26 |
| Ii-1 : Demarche Methodologique | 26 |
| Ii-1.1 : Recherche Documentaire | 26 |
| 3.1.2 Sources Orales | 27 |
| 3.2 Techniques De Collectes Des Donnees | 27 |
| 3.2.1 Etude Documentaire | 27 |
| 3.2.2 L'entretien Individuel Et Focus Groupe..... | 28 |

| | |
|---|----|
| 3.2.3 Le Questionnaire | 28 |
| 3.3 La Population Cible Et L'echantillonnage..... | 29 |
| 3.3.1 La Population Cible | 29 |
| 3.3.2 L'echantillonnage..... | 30 |
| 3.3.2.1 Techniques D'echantillonnage..... | 30 |
| 3.3.2.2 Duree Et Organisation De La Recherche..... | 31 |
| 3.3.2.3 Techniques De Depouillement Et De Traitement Des Donnees..... | 32 |
| 3.3.2.4 Analyse Des Informations | 32 |
| 2eme Partie: | 34 |
| Le Phenomene De Tontine: Un Instrument De Solidarite Mais Aussi De Distinction. | 34 |
| Chapitre Iii : Formes Originales D'organisation Economique Et Sociale..... | 35 |
| Iii.1. Les Differents Types De Tontine. | 35 |
| 1-La Tontine Mutuelle..... | 35 |
| 2-La Tontine Commerciale..... | 35 |
| 3-La Tontine Financiere..... | 35 |
| 4-La Tontine D'affaires..... | 35 |
| Iii.1.1.2. Description De La Tontine..... | 36 |
| Iii.1.2.1 Le Dispositif De La Finance Informelle..... | 36 |
| 1.1-Absence De Conditions Preetablies..... | 36 |
| 1.2- Absence De Frais De Gestion. | 36 |

| | |
|--|----|
| 1.3-Absence De Cadre Fixe..... | 36 |
| 1.4-Absence De Contrôle..... | 37 |
| 1.5-Les Reunions..... | 37 |
| 1.6- Règlement Intérieur Et Engagement Personnel Sur Honneur..... | 40 |
| Iii.1.3. Idéologies Culturelles Liées A L'épargne Dans Les Groupes De Tontines..... | 40 |
| Perception Socioculturelle..... | 40 |
| Iii.1.3. Croyances Religieuses Liées A L'épargne Dans Les Groupes De Tontines..... | 41 |
| Chapitre Iv : Les Différents Acteurs A Chaque Niveau Ainsi Que Leurs Rôles Logiques, Leurs Motivations Et Leurs Stratégies..... | 42 |
| Iv.1. Les Différents Acteurs..... | 42 |
| 1.1- Promoteurs/Tontiniers (Es)..... | 42 |
| 1.2.- Les Adhérents (Es)..... | 43 |
| 1.3. Les Autorités..... | 44 |
| Iv.2. Avantages Et Difficultés De La Tontine..... | 45 |
| ✓ Avantages Des Groupes La Tontine..... | 45 |
| ✓ Limites Observées Dans Les Groupes De Tontines..... | 46 |
| ✓ Intérêt Scientifique D'étudier Les Groupes De Tontine A Abomey-Calavi..... | 47 |
| ➤ Perspectives Pour La Thèse..... | 48 |
| Conclusion..... | 49 |
| Références Bibliographiques..... | 51 |
| Références Webographiques..... | 54 |
| Annexes..... | 55 |